Etude réalisée avec le concours financier de l'Agence de l'Eau RMC

OBSCAT

RAPPORT D'ACTIVITES

2024

www.obscat.fr

Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

PREAMBULE 2

1. L'ANIMATION GENERALE 4
1.1 Les missions d'animation 4
1.2 Les groupes de travail thématiques 6
1.3 Le comité technique (Cotech) 7
1.4 Le comité de pilotage (Copil) 7
1.5 Les réunions de restitution auprès des territoires 8
1.6 L'information aux services de l'Etat 8
1.7 Les réunions de travail 8

2. LES PARTENARIATS : partenaires scientifiques, maîtres d'ouvrages et partenaires financiers 10
2.1 Organisation générale 10
2.2 Le rôle du BRGM 11
2.3 Le rôle de l'UPVD (laboratoire CEFREM) 11
2.4 Le rôle de l'EID 11
2.5 Le rôle de l'Aurca 12
2.6 Le rôle de l'Agence de l'Eau RMC 12
2.7 Le rôle de la Région Occitanie 12
2.8 Le rôle de l'Etat 12
2.9 Le rôle du Parc naturel marin du golfe du Lion 12

3. LA COMMUNICATION 13
3.1 Le site internet 13
3.2 La page Facebook 14
3.3 Le compte Instagram 16
3.4 La chaîne YouTube 17
3.5 Le film « du Racou au Cap Leucate, un littoral en mouvement » 18
3.6 Les évènements grand public 20
3.7 La communication rédactionnelle 24
3.8 La presse locale 24
3.9 La plaquette et le roll-up 37
3.10 Les rencontres et conférences techniques 38

4. LES DONNEES ET LEUR EXPLOITATION 39
4.1 Réalisation des deux campagnes annuelles de mesures 39
4.2 Les banques de données : bibliographie / cartographie / photographie / vidéo 41
4.3 Les rapports d'expertise 41
4.4 La publication « 10 ans de connaissance : Les indicateurs clefs pour comprendre le fonctionnement de la côte sableuse catalane » 42

5. L'AIDE A LA DECISION 45
5.1 Fourniture de données pour la réalisation d'études en 2024 45
5.2 L'accompagnement des territoires sur les mesures de la loi Climat et Résilience 45
5.3 Intégration du partenariat dans les démarches régionales et nationales 46
5.4 Aide à la décision à l'échelle de l'unité sédimentaire 47
5.5 Aide à la décision à l'échelle du territoire de Leucate 48
5.6 Aide à la décision à l'échelle du territoire de PMM 49
5.7 Aide à la décision à l'échelle du territoire de la CC Sud Roussillon 50
5.8 Aide à la décision à l'échelle du territoire de la CC Albères Côte Vermeille Illibéris 51
5.9 Synthèse des préconisations émises au sein de fiches de synthèse par cellule 51
5.10 Principes communs 53

6. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET LE TEMPS PASSE 54
6.1 Les indicateurs de performance 2013-2024 54
6.2 Bilan des temps passés et comparaison au prévisionnel 2024 55

7. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET AXES D'AMELIORATION 59

PREAMBULE

En 2023, les partenaires de l'Observatoire de la côte sableuse catalane se sont engagés pour un nouveau cycle d'observation.

En 2024, ils ont poursuivi les missions de suivi, d'expertise, d'animation, de communication. Les deux campagnes de terrain et les expertises se sont déroulées avec succès en parallèle du plan de communication souhaité pour le cycle 4.

Comme l'an dernier, l'année 2024 a été favorable à un échange régulier et efficace entre l'animation et l'élu référent de l'ObsCat, Edmond Jorda. C'est un facteur essentiel de réussite du partenariat. C'est également en 2024 que des actions concrètes de sensibilisation grand public ont été mises en œuvre.

Le fonctionnement schématisé ci-dessous reste inchangé depuis le début du partenariat. Le pilotage est assuré par les 4 collectivités territoriales de l'unité sédimentaire. Les expertises sont réalisées par des structures scientifiques et techniques aidées de L'Aurca qui facilite la valorisation des résultats dans le cadre de sa mission d'animation. Les discussions techniques sont menées tout au long de l'année et formalisées par des comités techniques. Le comité de pilotage valide les propositions en matière d'expertise et de communication.

Objectifs et périmètre

Outil d'observation et d'aide à la décision

Obs Cat
Observatoire de la côte sableuse catalane

Basé sur des conventions de partenariats depuis 2013

Sur le littoral sableux du Roussillon :
le Racou => Cap Leucate

Animé par l'AURCA

Financement du partenariat :

Maîtres d'ouvrage

Financements externes

Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Participation au financement des expertises

Missions

- Observation du littoral : collecte des données
- Analyse des phénomènes : interprétation des données

→ **Partenaires techniques et scientifiques**

- Mutualisation de l'information : bancarisation des données
- Communication : normalisation, vulgarisation et partage des données

→ **Animation**

Livrables

Données qualitatives et quantitatives
Indicateurs d'évolution
Rapports techniques
Fiches de synthèse et orientations de gestion
Rapports bilans et prévisionnels
Supports de communication

Instances

Discussions techniques :
Comités techniques
Groupes de travail thématiques

Restitution de l'information aux communes
Restitution de l'information au grand public

Décisions :
Comités de pilotage

connaissance des phénomènes et prise de décision
familiarisation avec le milieu littoral et ses enjeux

Depuis 2020, la côte catalane a connu que peu de tempêtes mais les effets visibles du changement climatique génèrent des interrogations de la part des territoires. En ce sens, les collectivités s'appuient de plus en plus sur l'ObsCat pour les guider vers les réponses les plus adaptées.

1. L'ANIMATION GENERALE

1.1 Les missions d'animation

En 2017, l'animation et le suivi de l'ObsCat a été transféré, par convention de 3 ans, à l'Agence d'Urbanisme Catalane (AURCA). L'AURCA a notamment pour vocation de développer l'observation territoriale à une échelle spatiale plus pertinente avec une vocation partenariale affirmée. Les objectifs assignés à cette mission sont de :

- Préparer et organiser les différentes instances de travail et de gouvernance ;
- Veiller à la mise en œuvre des actions décidées dans ces instances ;
- Fédérer la collecte de l'information issue de l'observation du littoral ;
- Aider à la mise en œuvre des suivis ;
- Contrôler les prestataires techniques ;
- Gérer les banques de données mises en place dans le cadre de l'ObsCat ;
- Valoriser et diffuser les travaux de l'observatoire (y compris grâce à son site internet) ;
- Représenter techniquement, à la demande du maître d'ouvrage, les communs membres aux différentes réunions pilotées par les partenaires institutionnels (Parc Naturel Marin, Région Occitanie, Agence de l'Eau, etc.) ;
- Rédiger avec le maître d'ouvrage l'ensemble des comptes rendus, rapports, actes administratifs nécessaires au bon fonctionnement de l'ObsCat.

En complément des missions citées ci-dessus, le transfert de l'animation de l'observatoire à l'agence permet de :

- Valoriser les données collectées, par la cartographie, le webmapping ou les représentations 3D ;
- Assurer la veille scientifique et technique pour l'amélioration de la collecte de données et le suivi de la côte sableuse ;
- Être en capacité de croiser les informations de l'ObsCat avec sa base de données socle ;
- Développer l'aide à la décision des maîtres d'ouvrage pour leurs travaux d'aménagement dans le cadre d'une gestion intégrée de leur littoral ;

- Inscrire l'observatoire dans les réseaux régionaux et nationaux pour le valoriser mais aussi pour bénéficier des retours d'expériences ;
- Veiller à la liaison entre les travaux de l'ObsCat et ceux de l'Observatoire Territorial des Risques d'Inondation (OTRI) ;
- Etendre les actions de communication et de vulgarisation en lien avec les acteurs locaux ;
- Fédérer les communes manquantes pour permettre l'observation sur toute l'unité hydro-sédimentaire.

Pour mener à bien ces missions, L'Aurca a étoffé ses compétences avec la création d'un poste de chargé d'études en observation du littoral depuis décembre 2017.

L'organisation de l'animation se concentre, pour une grande part, sur l'organisation d'instances, réunions de restitution ou de travail. Pour chacun de ces rendez-vous un certain formalisme a été mise en œuvre dans des délais variables selon le besoin de préparation des participants en amont :

- Sélection des participants en fonction de leur rôle (maître d'ouvrages, partenaires techniques, …)
- Sondage des participants sur la date et l'heure de la réunion
- Choix de la date, l'heure et le lieu de la réunion en fonction du sondage
- Rappel de la réunion, détail de l'ordre du jour et envoi des documents de préparation
- Préparation plus spécifique avec l'élu référent s'il s'agit d'un COPIL
- Envoi d'un compte rendu et relevés de décision aux participants
- Compte rendu plus spécifique avec les élus s'il s'agit d'une restitution locale

1.2 Les groupes de travail thématiques

Le fonctionnement de l'observatoire repose sur la constitution de groupes de travail ayant des technicités variées en fonction des divers objectifs à atteindre. Ces groupes de travail sont des réunions de travail thématiques et moments d'échanges lors desquels l'animation se tourne vers d'autres compétences (services communications et SIG de L'Aurca, laboratoires de recherche, autres observatoires, etc.). L'objectif de ces groupes de travail n'est pas de réaliser le travail lui-même même mais de mener les réflexions techniques et scientifiques pour alimenter les perspectives d'améliorations.

On compte aujourd'hui plusieurs groupes de travail thématiques. Une communication transversale a été mise en place entre ces groupes afin d'impliquer l'ensemble des acteurs volontaires dans le projet. Voici les principaux axes de travail de 2024 :

Bases de données – indicateurs :

- Développement et mise en ligne d'une nouvelle interface cartographique
- Mise en forme des indicateurs pour la conception et diffusion de la publication « 10 ans d'observation »
- Suivi de projets connexes comme SENVISAT ou DUNEFRONT

Communication :

- Réalisation et diffusion du film « du Racou au Cap Leucate : un littoral en mouvement »
- Organisation d'une tournée « la Guinguette Volante fête les 10 ans de l'ObsCat »
- Participation à des évènements de vulgarisation
- Développement de la page Facebook et du compte Instagram et d'un LinkTree (une pages de destination vers les canaux de communication numériques de l'ObsCat)
- Diffusion d'une photothèque « remonter le temps »
- Publication d'articles d'actualités et de rapports sur obscat.fr

Végétation :

- Mise à jour de la base de données

Observatoires littoraux :

- Participation aux événements du Réseau National des Observatoires du Trait de Côte (RNOTC)
- Participation aux réflexions sur la complémentarité observatoire local / observatoire régional

1.3 Le comité technique (Cotech)

Il réunit les partenaires techniques et scientifiques financeurs dans sa forme restreinte et les partenaires non financeurs dans sa forme élargie. La présentation des résultats annuels d'observation aux partenaires financeurs a d'abord lieu en Cotech restreint. Cette instance regroupe les réflexions menées en groupes de travail et propose au Copil les validations.

Deux Cotech restreint ont été organisés en 2024.

Le Cotech du 3 avril 2024 a permis de restituer une synthèse de l'analyse de l'évolution du trait de côte entre Argelès-sur-Mer et Leucate de 1895 à 2023 à partir de données historiques et d'images satellites (UPVD). Un résumé des résultats du suivi régulier mené par le BRGM a également été présenté pour la période 2013-2022. Un point d'étape a été partagé autour de la réactualisation des projections du trait de côte à 2050 (projections cartographiques et paysagères). Des discussions ont été menées pour trouver des moyens de faciliter la conception de la publication « 10 ans d'indicateurs ». Les rapports bilans (rapport d'activités et rapport de veille bibliographique) de 2022 ont été proposés à la validation.

Le Cotech du 19 septembre 2024 a servi à faire un point d'étape sur les suivis et les expertises en cours, échanger sur les projets littoraux connexes à l'ObsCat (projets européens notamment), dresser un premier bilan des actions de communication grand public de l'année 2024. Cette réunion a permis de clôturer le travail technique de la publication « 10 ans de connaissance : les indicateurs clefs pour comprendre le fonctionnement de la côte sableuse catalane ». En attendant la constitution d'une instance dédiée à la stratégie de gestion du littoral sableux catalan, ce comité technique a servi de lieu d'échange pour parler collectivement de ce sujet qui devient prioritaire.

1.4 Le comité de pilotage (Copil)

Le comité de pilotage (également comité éditorial) réunit l'ensemble des financeurs assure les prises de décisions de l'ObsCat. Il s'est réuni à deux reprises en 2024.

Le Copil du 26 avril s'est tenu à la Communauté de Communes Sud Roussillon. Il a permis de balayer l'ordre du jour proposé au Cotech du 3 avril. Les discussions ont notamment tourné autour de l'étude sur le trait de côte par exploitation d'archives et d'images sur 128 ans (de 1895 à 2023). Les phases d'artificialisation des bassins versants et du littoral ainsi que les évènements météo-marins ont été mis en relation avec les phases de recul ou d'avancée du trait de côte. Cette profondeur historique a également permis de mettre en exergue les zones de deltas (embouchures et leurs divagations), particulièrement sensibles aux changements. Disposer d'une base de données détaillées (1 point de

mesure tous les 400 mètres sur les 44 kilomètres de la côte sableuse catalane) sur plusieurs décennies est un outil pouvant contribuer à la projection des phénomènes futurs.

Sur le suivi régulier, il a été question d'échanger autour de l'efficacité des rechargements en sable de certaines plages du Roussillon. Avec 10 ans de recul l'ObsCat est en capacité de distinguer les variations saisonnière des tendances de fond et ainsi expliquer l'impact des modes de gestion mis en œuvre.

1.5 Les réunions de restitution auprès des territoires

Chaque année des réunions de restitution des résultats plus précis de l'ObsCat sont organisées. Tous les territoires ne sont pas systématiquement volontaires pour bénéficier annuellement de ce format de réunion.

Le 28 février 2024, les résultats de l'ObsCat ont été restitués à la Communauté de Communes Sud Roussillon.

Cette réunion a été l'occasion de présenter les bilans sédimentaires, l'évolution de la position du trait de côte, l'état de conservation des cordons dunaires et les orientations de gestion. La collectivité a également fait par de son besoin de mieux connaitre l'effet des ouvrages lourds installés le long du trait de côte, au sud et au nord.

1.6 L'information aux services de l'Etat

Les services de l'Etat ont été intégrés aux réunions de Cotech et Copil en raison de leur rôle de financeurs. Des échanges réguliers entre techniciens permettent une circulation efficace de l'information. En 2024, il n'y a pas eu de réunion de restitution spécifique. Le prochain également bilatéral entre l'Aurca et la DDTM66 est projeté pour 2025.

1.7 Les réunions de travail

En 2024 plusieurs réunions de travail ont eu lieu, en présentiel ou en visio-conférence notamment pour

- Communiquer des activités et des besoins de l'ObsCat auprès du Plan Littoral 21
- Faire le lien entre les observations et l'aide à la décision
- Présenter les travaux réalisés à l'élu référent

- Echanger sur les opportunités de financements et d'appui techniques aux échelles régionales et nationales
- Apporter des réponses d'aide à la décision ponctuelles
- Contribuer à la transversalité des travaux de l'ObsCat au sein de L'Aurca
- Echanger avec les partenaires scientifiques sur les livrables qu'ils produisent
- Travailler sur les projets de communication du cycle 4
- Livrer les actualités de l'ObsCat aux acteurs non membres du COTECH ou du COPIL (Département des Pyrénées-Orientales ou Conservatoire du littoral par exemple).

2. LES PARTENARIATS : partenaires scientifiques, maîtres d'ouvrages et partenaires financiers

2.1 Organisation générale

Le 20 Février 2023, les partenaires de l'ObsCat se sont réunis au siège de Perpignan Méditerranée Métropole pour signer les conventions du cycle 3 (2023-2025). Trois cycles (2013-2016, 2016-2019 et 2020-2022) sont passés depuis la création de l'observatoire. Ils ont permis neuf années de suivi et d'acquisition de données pour améliorer la connaissance au regard des problématiques d'érosion et de submersion marine. Durant cette période, l'ObsCat est monté en puissance avec une extension du périmètre avec l'intégration de la commune de Leucate dès 2015. De plus l'externalisation de l'animation de l'outil à l'Agence d'Urbanisme Catalane (Aurca) en 2017 a permis de développer la mutualisation des moyens, d'améliorer le lien entre les expertises et les élus et d'accroitre sa visibilité à l'échelle régionale et nationale. En 2019, les Communautés de communes Sud Roussillon et Albères Côte Vermeille ont rejoint le dispositif. En 2023, les quatre collectivités maitres d'ouvrages, accompagnées de financeurs, s'engagent dans le cycle 4.

L'ObsCat n'est pas une structure à part entière mais bien un dispositif partenarial basé sur des contrats de recherche et développement entre les collectivités maîtres d'ouvrage est les structures scientifiques. Le contenu technique est discuté et proposé en amont aux financeurs externes : Parc naturel marin du golfe du Lion, Agence de l'Eau, Etat et Région. D'autres financeurs pourront être sollicités à l'avenir comme les départements des Pyrénées-Orientales ou de l'Aude. Perpignan Méditerranée Métropole joue le rôle de collectivité centralisatrice. Ainsi, elle s'occupe d'appeler les subventions et de régler les factures ; ensuite les trois autres collectivités lui remboursent le montant restant à la charge des maîtres d'ouvrage.

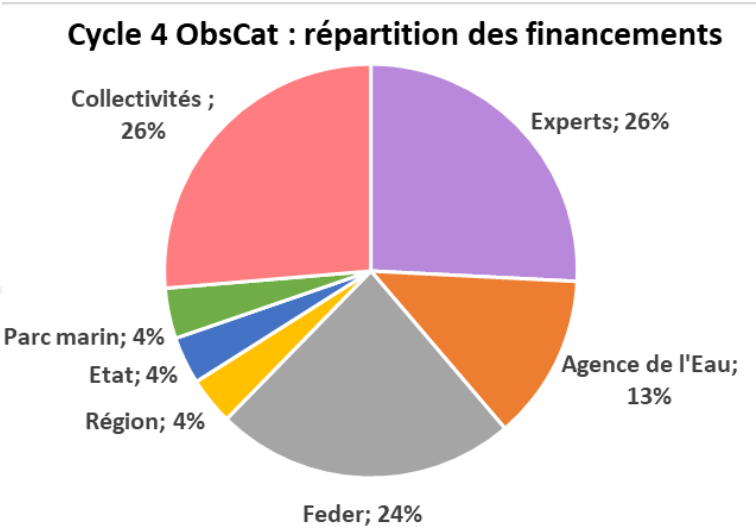

2.2 Le rôle du BRGM

Le BRGM est en charge des expertises liées au suivi général à savoir les levés topo-bathymétriques selon 2 campagnes par an, il est également en charge de l'exploitation des webcams et de l'interprétation des données.

Ces missions sont autofinancées à hauteur de 30% par le BRGM lui-même et co-financées par l'Agence de l'Eau. Le FEDER est venu compléter le financement *via* la Région Occitanie en 2020, 2021 et 2022. Pour le cycle 4, ces suivis sont majoritairement financés par le FEDER et l'Agence de l'Eau et, dans une moindre mesure, par les fonds propres de la Région Occitanie et l'Etat (au titre du Plan Littoral 21).

2.3 Le rôle de l'UPVD (laboratoire CEFREM)

Le Laboratoire Cefrem rattaché à l'UPVD est en charge de 2 missions entre 2023 et 2025 :

- Une expertise sur le seuil énergétique et la résilience du système dune-plage. Elle consiste à étudier le rôle du vent de terre sur le système sableux du Roussillon et ainsi orienter sa gestion. L'étude est réalisée par un poste de doctorant entièrement dédié à cette mission ObsCat.
- Une expertise sur l'évolution du trait de côte à l'échelle séculaire ; elle consiste à déterminer son fonctionnement sur 450 points de la côte sableuse catalane grâce à l'exploitation de données anciennes. L'UPVD dédie un poste d'ingénieur d'étude à plein temps sur 6 mois pour la réalisation de cette mission.

Pour ces expertises, l'UPVD autofinance à hauteur de 30% et reçoit un co-financement de la part du FEDER *via* la Région Occitanie. Le Parc naturel marin du golfe du Lion et le Plan Littoral 21 financent également cette mission.

2.4 Le rôle de l'EID

L'EID réactualisera son étude de 2021 sur la projection du trait de côte à l'horizon 2050. Cet exercice prospectif mérite d'être mis à jour à la lumière des dernières connaissances. Il s'agira également de réaliser une campagne s'acquisition d'images aériennes obliques sur le périmètre ObsCat et l'exploiter sur 4 sites pour produire des projections paysagères.

Cette étude est auto-financée à hauteur de 20% par l'EID mais également par le FEDER, le Parc naturel marin du golfe du Lion et le Plan Littoral 21.

2.5 Le rôle de l'Aurca

L'Aurca est en charge de l'animation de l'ObsCat (organisation des instances de gouvernance, rédactionnel, communication, valorisation des données et des travaux, développement de l'outil) ainsi que des suivis tels que la végétation dunaire et le suivi photographique. Elle dédie un poste à plein temps à l'animation de l'ObsCat et autofinance à hauteur de 5% cette animation. Le reste à charge est financé à 50% par l'Agence de l'Eau et à 50% par les quatre maîtres d'ouvrage au prorata de leur linéaire côtier.

2.6 Le rôle de l'Agence de l'Eau RMC

A travers son accord-cadre de coopération avec Perpignan Méditerranée Métropole l'Agence de l'Eau a financé la création de l'ObsCat en 2013. Depuis elle aide à hauteur de 13% le dispositif, que ce soit sur les expertises ou l'animation. Ce financement historique de l'Agence de l'Eau se terminera à la fin de l'année 2024. Après 11 ans de soutien, l'Agence de l'Eau laisse les collectivités faire vivre l'ObsCat. Elle pourra néanmoins poursuivre le partenariat par le financement d'études pré-opérationnelles ou de travaux d'adaptation au changement climatique sur le littoral.

2.7 Le rôle de la Région Occitanie

Depuis 2020, la Région Occitanie finance une partie des expertises de l'ObsCat. Elle considère l'observatoire comme un dispositif innovant à reproduire sur les autres unités sédimentaires de la Région. Pour le cycle 4 elle s'est engagée à soutenir financièrement les suivis réguliers et les expertises produites par l'ObsCat. Elle apporte son aide sur ses fonds propres à hauteur de 4% dans le cadre du Plan Littoral 21 mais également en tant que gestionnaire du FEDER. Avec 24% le FEDER est le financement externe (hors maitrise d'ouvrage et hors experts scientifiques) le plus important pour ce cycle 4.

2.8 Le rôle de l'Etat

Au titre du Plan littoral 21, l'Etat finance l'ObsCat à hauteur de 4%. Ce financement passe par le programme des interventions territoriales de l'État (PITE), un outil des préfectures de Région pour soutenir les territoires.

2.9 Le rôle du Parc naturel marin du golfe du Lion

Le Parc naturel marin du golfe du Lion est une aire mariné protégée rattachées à Office Français de la Biodiversité (OFB). Il contribue financièrement et techniquement aux cycles d'observation et d'expertise de l'ObsCat. Les indicateurs du plan de gestion du Parc se nourrissent de ceux développés dans l'ObsCat et réciproquement.

3. LA COMMUNICATION

Tous les vecteurs de communication de l'ObsCat sont désormais centralisé dans une page de liens « Linktree ». Ainsi, l'utilisateur peut facilement choisir le média qui lui est le plus familier.

3.1 Le site internet

En 2020 une mise à jour importante du site internet a été réalisée en lien avec l'élargissement du périmètre ObsCat. En 2024 la publication de contenus a particulièrement concerné :

- Des actualités liées aux évènements grand public et à la vulgarisation du travail d'observation
- Des synthèses de résultats et des rapports d'expertise

De façon générale le site web a été davantage visité en 2024 (courbe pleine) qu'en 2023 (courbe en pointillés).

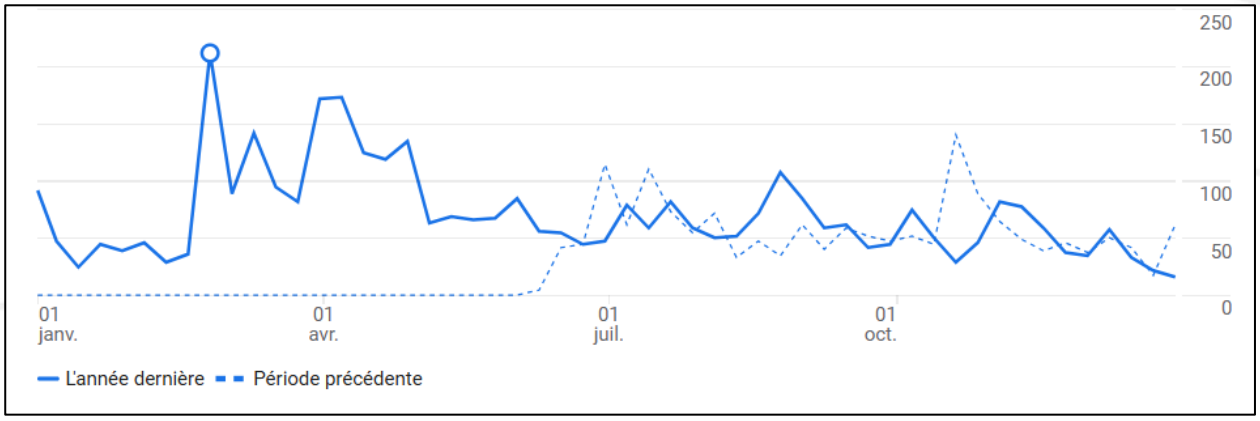

Google Analytics annonce 3300 utilisateurs en 2024 sur obscat.fr, soit 127,7% de plus qu'en 2023. Le pic de fréquentation du site est observé au moment de la mise en ligne du film qui a bénéficié de publications sur les réseaux sociaux, d'actualités sur le site et de relais par les partenaires.

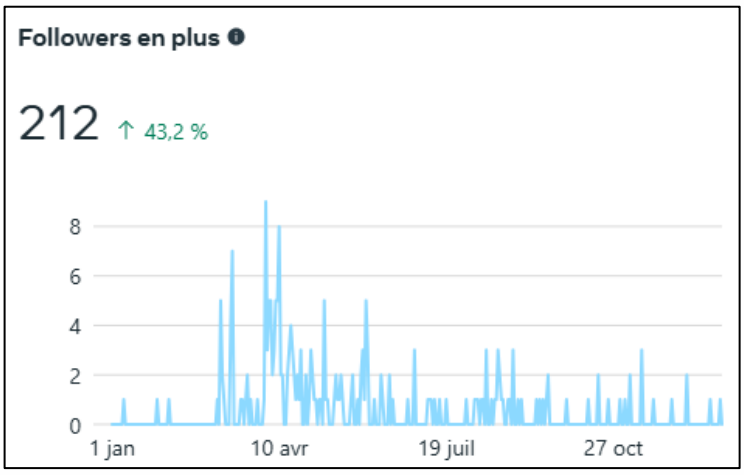

Les pages les plus vues sont l'accueil et les webcams. Les utilisateurs sont en majorité connectés en France, de Paris puis Perpignan, Toulouse, Lyon, et Argelès-sur-Mer. Ils se connectent majoritairement *via* une saisie par URL ou *via* les moteurs de recherche.

En 2024, la rubrique actualités du site internet obscat.fr a fait l'objet de 11 nouveaux articles relatifs à des techniques de suivis, les travaux produits, les instances réunies.

3.2 La page Facebook

Les actualités de l'ObsCat publiées sur le site sont systématiquement relayées sur la page Facebook : https://fr-fr.facebook.com/animateurObsCat/. Cette page a néanmoins une visée plus large. Elle permet de partager des actualités sur le littoral en général d'un point de vue scientifique, juridique ou technique.

Chaque année la page Facebook réunit une centaine d'abonnés supplémentaires, les statistiques sont très stables d'une année sur l'autre. En 2024, 212 profils Facebook ont cliqué sur « j'aime la page » pour recevoir les publications de l'ObsCat dans leur fil d'actualité, soit 2 fois plus qu'en 2023. La page comptait 1097 abonnés (followers) à la fin de l'année 2024 (environ le même nombre que la page de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine concernant 711km). Pour cet indicateur, on observe également le pic de fréquentation au moment de la sortie du film.

Les abonnés présentent les mêmes caractéristiques d'âge et de genre que les années précédentes, avec un parité presque parfaite et une tranche d'âge 35 ans – 54 ans majoritaire. Les communes de Perpignan, Sainte-Marie et Canet-en-Roussillon sont les plus représentées. La commune de Torreilles apparait dans le top 10 mais pas Le Barcarès.

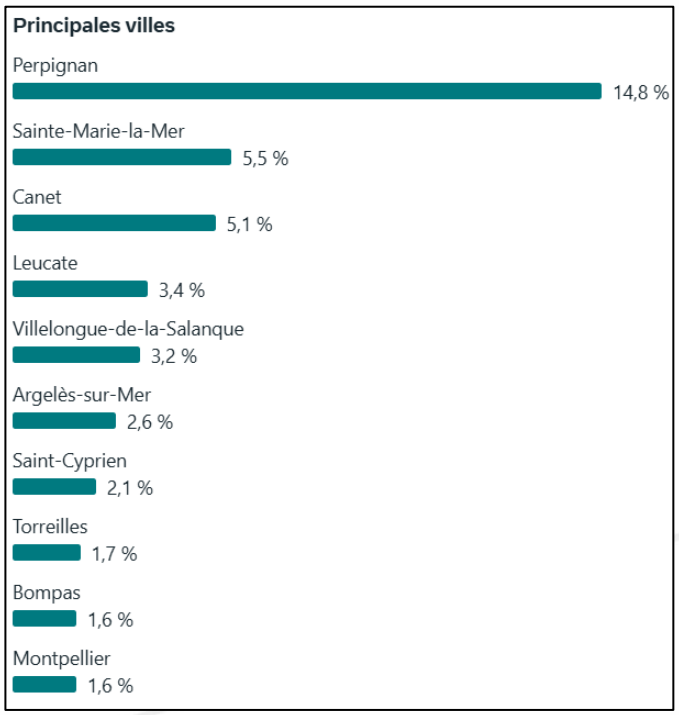

113 publications ont été mises en ligne sur la page en 2024, c'est dans la fourchette moyenne des 3 années précédentes. Elles ont récolté 3620 réactions, commentaires et partages (contre 1404 en 2023). La publication la plus appréciée est celle relative à la mise en défens à Leucate plage.

3.3 Le compte Instagram

Ce compte créé pour toucher un public plus jeune a été lancé fin 2023 puis alimenté à partir de mars 2024 pour annoncer le film « du Racou au Cap Leucate, un littoral en mouvement ». Il sert également à partager plus facilement des « stories » (publications éphémères). Instagram est une application mobile exclusivement très facile d'utilisation pour partager rapidement une actualité illustrée (photos ou vidéos) et présenter son fil d'actualité selon une « grille » très visuelle (cf. aperçu ci-contre).

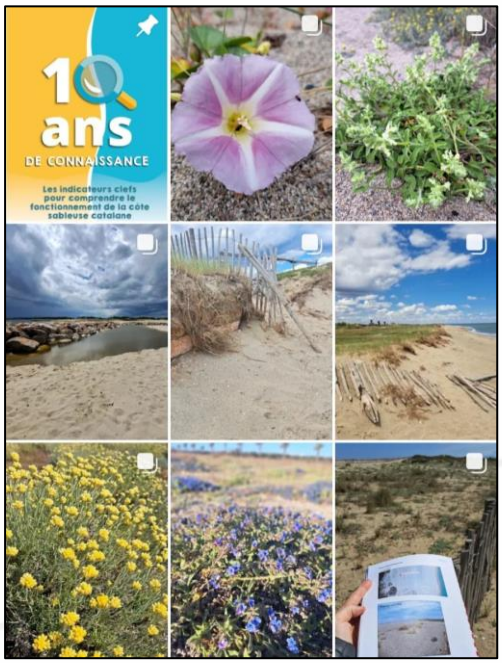

Fin 2024 il comptait une centaine de followers. Les femmes et la tranche d'âge 25 ans – 34 ans sont davantage représentées que sur facebook.

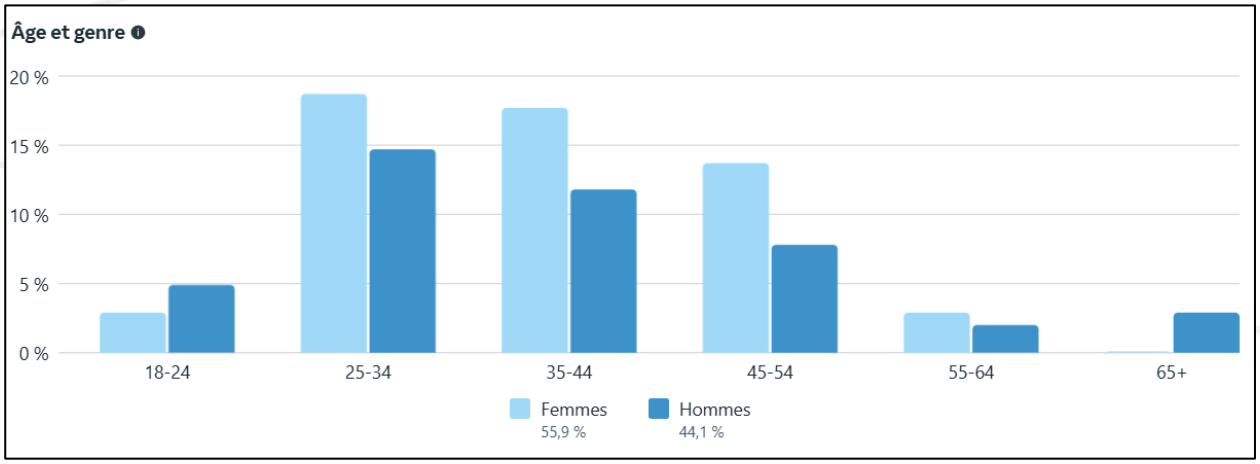

La répartition géographique est un peu moins centrée sur le littoral local notamment entre raison des collaborations avec le CPIE du Bassin de Thau dont le réseau montpelliérain est plus développé.

36 publications ont été ajoutées sur ce compte en 2024. La publication qui a eu le plus de succès est celle qui annonçait la Guinguette Volante de Canet, pourtant l'évènement n'a pas été très fréquenté. L'annonce du film ObsCat a également été plébiscité par les abonnés.

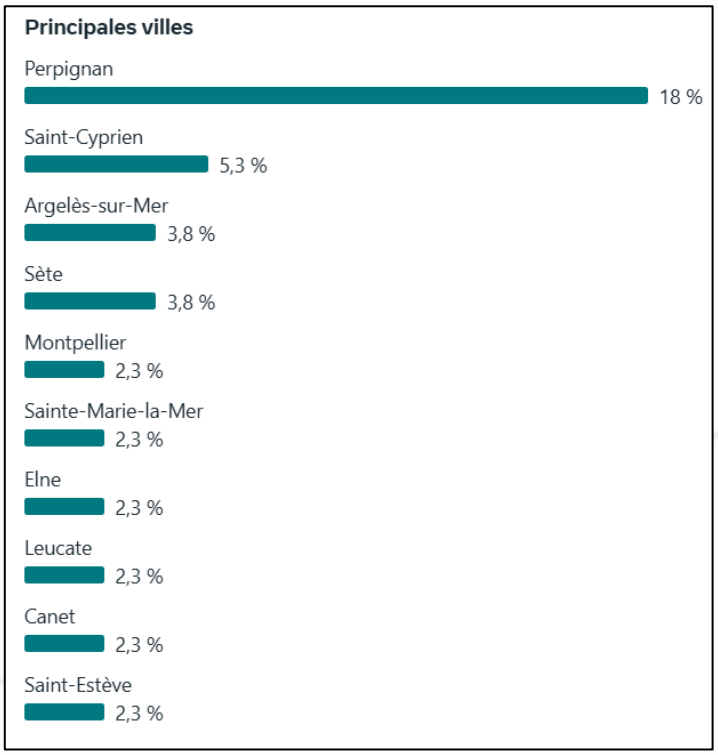

3.4 La chaîne YouTube

Depuis le début d'année 2021 l'animation a créé une chaîne YouTube pour faciliter la retransmission des conférences grand public, notamment celle de 2020 organisée en visio-conférence ou celle d'Argelès sur mer organisée en 2022 en public mais filmée. Les autres vidéos de l'ObsCat y sont également compilées afin de faciliter leur partage. Cette chaîne est régulièrement alimentée par du contenu en lien avec le travail d'observation et d'animation réalisé par l'équipe de l'ObsCat. Elle compte plusieurs playlists dédiées :

- Les vidéos prises lors des évènements météo-marins
- Les vidéos concernant les campagnes de mesures
- Les enregistrements des conférences grand public
- L'explication des outils en ligne sur le site obscat.fr

En plus, pour s'informer sur le littoral et ses changements en général vous pouvez visionner ces playlists complémentaires :

- L'histoire du littoral français
- Les risques côtiers et les effets du changement climatique

Le compte YouTube ne compte que 18 abonnés. Les liens vers ces vidéos sont régulièrement relayés sur obscat.fr ou la page Facebook mais il n'y a pour l'instant pas d'effort réalisé pour développer l'audience. Aujourd'hui les réseaux sociaux (facebook et instagram) remplacent YouTube pour les courtes vidéos publiés par l'ObsCat. Pour le film, le choix d'un vecteur sans publicité a été fait.

3.5 Le film « du Racou au Cap Leucate, un littoral en mouvement »

Une chaîne Vimeo créée en mars 2024 est exclusivement dédiée à la diffusion du Film « du Racou au Cap Leucate : un littoral en mouvement » (Réalisation : Estelle Gasc et Damien Schiebel, production La Séquence). Elle est payante à hauteur d'une centaine d'euros par an car elle ne contient pas de publicité. Elle ne compte que 5 abonnés mais elle n'est pas vouée à développer son audience directement ; elle sert à relayer le film et les 11 capsules thématiques au grand public. Ce lien Vimeo est public, il peut servir à n'importe quelle personne à organiser une projection.

Ce film de 15' sera projeté en introduction des conférences grand public organisées par l'ObsCat pour initier le débat avec les participants.

Il se décompose en 11 capsules thématiques d'environ 1 minute au format « portrait » pour les réseaux sociaux. Le storyboard a donc été pensé pour que l'enchaînement des sujets (et des capsules thématiques) soit fluide. En amont de la réalisation l'équipe projet (groupe de travail communication) s'est questionné sur :

- La définition de l'objectif et du public cible
- Le choix du style (film, dessin animé, storytelling etc)
- Le choix d'un prestataire efficace
- L'estimation du temps d'échange entre les partenaires et les réalisateurs pour valider le story board
- Le besoin de vulgarisation
- Le format selon le support visé (ciné, TV, réseaux sociaux etc)

En 1 an le bilan d'audience suivant a pu être dressé :

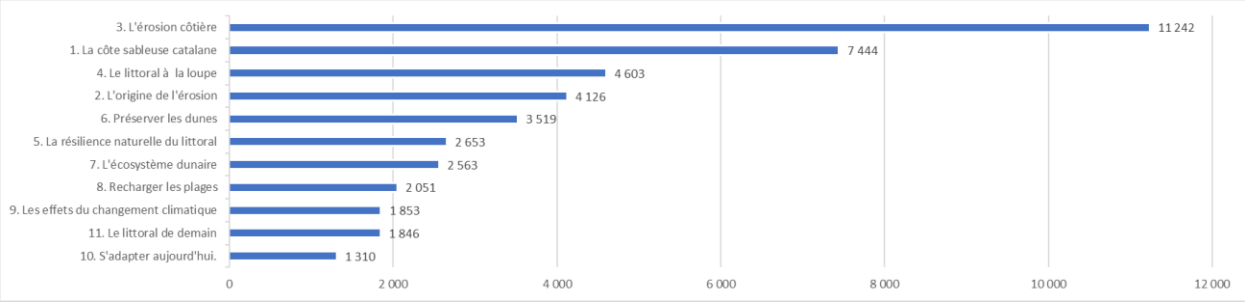

La somme des « vues » entre mars 2024 et mars 2025 s'échelonne de 1310 (capsule 10 s'adapter aujourd'hui) à 11 242 (capsule 3 L'érosion côtière).

- Plus de succès pour les capsules 1 à 6 que pour les capsules 7 à 11 (essoufflement du public ? impression de déjà vu ?)
- La part des vues complètes (une minute) est de 8% maximum !

La plus grande audience est sur facebook en raison de l'historique de la page. Les crosspostage et republications y sont les plus actives

Sur ce réseau social c'est la capsule 3 l'érosion côtière qui a été la plus visionnée, 795 personnes l'ont visionné en entier, elle a été partagée 66 fois. La capsule « s'adapter aujourd'hui » est la moins vue sur facebook.

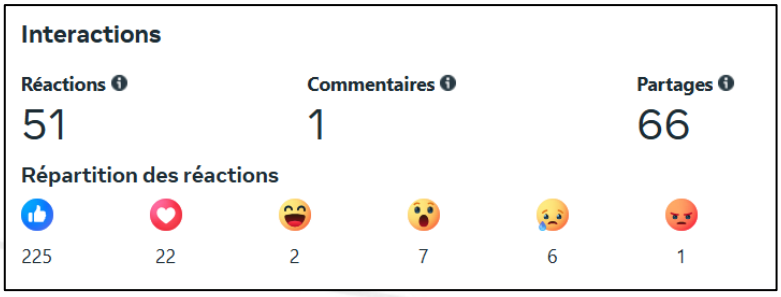

Sur instagram, la capsule la plus vue est la 11 Le littoral de demain (542) et la moins vue la capsule 4 Le littoral à la loupe (147).

- Le format 15’ a été vu 790 fois :
- 530 vues sur internet et 260 vues en présentiel dont 100 à la journée de l’eau CCACVI 2024, évènement qui sera renouvelé en 2025.

3.6 Les évènements grand public

Cette année plusieurs évènements ont permis de diffuser la connaissance :

Le dimanche 24 mars 2024 la journée de l’eau organisée par la CC Albères Côte Vermeille Illibéris réunissait les acteurs du grand cycle de l’eau sur le territoire. Cette journée grand public s’est tenue à la station d’épuration de Bages. La compétence GEMAPI de la collectivité était représentée par le biais de l’ObsCat avec des projections et discussion autour du film "du Racou au Cap Leucate : un littoral en mouvement", mais également par le biais de l’ObsRoc (observatoire de la côte rocheuse) et du Parc naturel marin du golfe du Lion (OFB) qui proposait une animation de réalité virtuelle sur le littoral de demain. L’évènement était réussi par la diversité des animations proposées et le nombre de personnes accueillies. 10 groupes d’une dizaine de personnes ont pu assister à la projection du film.

L’évènement marquant de l’année était la tournée sur le terrain pour fêter les 10 ans de l’ObsCat, en collaboration étroite avec le Centre Permanent d’Initiative pour Environnement (CPIE) du Bassin de Thau (nouvellement CPIE « Littoral d’Occitanie »), cheville ouvrière du projet. Cette Guinguette Volante a accueilli le public à quatre reprises sur la côte catalane. C’est un dispositif pédagogique et un espace physique d’envergure pensé comme une véritable guinguette conviviale et familiale. Elle est lauréate du budget participatif Mer & Littoral 2020 de la Région Occitanie. La Guinguette Volante est un lieu poétique, joyeux et itinérant qui se déploie sur tout le littoral d’Occitanie pour échanger et sensibiliser les habitants aux enjeux littoraux de leur territoire. Elle a représenté haut les couleurs de la bande côtière catalane afin

de sensibiliser les usagers du littoral aux mouvements du sable et à l'intérêt de le suivre pour mieux rentrer dans la danse de la résilience. Chaque événement était l'occasion d'animations en association avec les structures locales : balades nature, temps d'échanges scientifico-ludiques et outils pédagogiques sur les enjeux littoraux.

Les deux premiers événements ont eu lieu au mois de mai à Port Leucate (du 2 au 5 mai) et Argelès-sur-Mer, esplanade Charles Trenet (du 17 au 19 mai). En juin, Canet-en-Roussillon a accueilli l'évènement du 14 au 16 et, le port de Saint-Cyprien a clôturé la tournée du 28 au 30 juin.

PORT-LEUCATE
du 3 au 5 mai

ARGELES-SUR-MER
du 17 au 19 mai

CANET-EN-ROUSSILLON
du 14 au 16 juin

SAINT-CYPRIEN
du 28 au 30 juin

A Leucate et à Argelès-sur-Mer, les guinguettes constituaient également le lieu de restitution des ateliers participatifs « en Haut ! ». Ces moments d'échanges avec les usagers ont permis de confronter les regards en les valorisant sous la forme d'une exposition photographique et d'extraits de témoignage.

Pour les quatre évènements, il ne s'agissait pas de mener une campagne de promotion de l'outil ObsCat mais bien de sensibiliser le public à la thématique littorale. Ainsi, les trois jours étaient dédiés aux mouvements du sable, au fonctionnement du cordon dunaire, à la biodiversité du littoral et aux usages qu'il accueille.

Les vendredis étaient réservés aux scolaires (classes de CM1 et CM2) des communes accueillant l'évènement.

Les samedis, des animations en accès libre étaient proposées sur la thématique des mouvements littoraux : jeux découvertes interactifs, escape game de plateau, casque à réalité augmentée et stands d'informations. Des balades littorales étaient ouvertes à tous pour mieux comprendre, les pieds dans le sable, le fonctionnement du littoral sableux. En fin de journée, les projections-débats autour du film "Du Racou au Cap Leucate : un littoral en mouvement" permettaient au public de poser leurs questions aux scientifiques et gestionnaires.

Les dimanches étaient consacrés aux Sentinelles de la Mer. Au programme : sciences participatives sur les espèces envahissantes et animations pour que chacun devienne acteur de la protection du littoral.

A chaque déploiement, entre 200 et 500 personnes ont visité la Guinguette Volante. Les élus étaient également présents pour découvrir la diversité des animations proposées et échanger avec les partenaires de l'ObsCat et le public.

Le bilan en chiffres est positif même si les facteurs de réussites n'étaient pas toujours réunis de la même façon selon les lieux.

12 journées 59 animations
10 classes de la maternelle au CM2, 245 enfants
1640 passants sur stands
55 personnes en balade
90 spectateurs sur le film
24 participants aux ateliers En Haut

Les évènements les plus fréquentés et réussis étaient ceux où il y avait une diversité d'animation, les ateliers/expositions enHaut!, une implication forte de la collectivité (techniciens communaux et intercommunaux avec un rôle de relais vers les élus élus). Des améliorations sont à prévoir pour poursuivre une démarche évènementielle de sensibilisation : la mobilisation du réseau associatif et des acteurs locaux mais également le développement d'outils spécifiques à l'érosion du littoral et facilement déployables.

Les 21 et 22 septembre 2024 un stand ObsCat a été animé par Perpignan Méditerranée Métropole dans le cadre du festival de la mer à Canet. En parallèle, le Parc naturel marin du golfe du Lion mettait à disposition du public des casques à réalité augmentée sensibilisant à l'évolution du littoral. Cet évènement pourrait être reconduit annuellement mais sur un format d'une journée le vendredi, plutôt dédié aux scolaires.

3.7 La communication rédactionnelle

En 2024, les relais locaux sur les évènements de l'ObsCat ont été fait *via* les réseaux sociaux et pas dans les bulletins d'information communaux ou intercommunaux. C'est le cas de la commune de Leucate, de la CC Sud Roussillon, de la CC Albères Côte Vermeille Illibéris et du Parc naturel marin. Comme souvent (excepté en 2023), Perpignan Méditerranée Métropole, maitre d'ouvrage chef de file du partenariat, ne communique pas, ou très peu, sur les évènements de l'ObsCat via ces médias.

Aujourd'hui les réseaux sociaux occupent une part majoritaire dans les sources d'information grand public. Ainsi, il est compréhensible que l'actualité ne soit pas systématiquement répertoriée dans les médias institutionnels plus conventionnels.

3.8 La presse locale

Au mois de février, un dossier « péril sur la plage » a été consacré au littoral dans « La Semaine du Roussillon ». Il était constitué de 3 pages d'explications sur l'état des plages du Roussillon, des données scientifiques et des illustrations, ainsi qu'une interview d'Edmond Jorda, élu référent. La couverture médiatique du sujet « littoral » par la Semaine du Roussillon est toujours équilibrée et fidèle aux entretiens réalisés en amont entre les partenaires de l'ObsCat et les journalistes.

10 La Semaine du Roussillon N°1434 **Dossier** Du 21 au 27 février 2024

Erosion du littoral

Péril sur la plage

Une fois de plus, il a fallu que l'on tape le mur avant de réagir. Malgré les nombreuses études sur la question, la tempête Xynthia (2010) a constitué l'élément déclencheur qui a fait taire les sceptiques et a permis une prise de conscience générale du problème de l'érosion du littoral. Oui, le trait de côte recule et menace non seulement l'équilibre fragile de nos plages, mais également le modèle économique du tourisme balnéaire. Sébastien Girard

L'adaptation au recul du trait de côte constitue un défi majeur. En France, un cinquième de la côte est soumis à l'érosion qui représente *« un risque de submersion progressive du littoral, notamment des logements : d'ici 2100, au moins 50 000 logements seront concernés »* selon les chiffres publiés dans l'ordonnance du 6 avril 2022, relative à l'aménagement durable du territoire. Il est important de comprendre comment nous en sommes arrivés là et d'admettre qu'il est illusoire de « lutter contre » l'érosion ou l'élévation du niveau marin. Retarder l'inévitable ne suffira pas et la stratégie à adopter face à cette situation est extrêmement complexe. En Roussillon, l'Observatoire de la Côte Sableuse Catalane, créé en 2013, a joué un rôle majeur dans la prise de conscience de nos élus sur la question. Cette première étape doit permettre à présent d'engager des actions efficaces en tenant compte des erreurs du passé. Si l'érosion est un phénomène naturel, les nombreuses études démontrent que nous avons largement contribué à accélérer ce processus.

D'après l'étude UPVD sur l'évolution de la position du trait de côte depuis 1895, la mobilité du littoral a largement été influencée par les ouvrages comme les jetées portuaires, les épis et les brise-lames.

Pourquoi la plage recule

La construction des stations balnéaires et des ports de plaisance, sous l'impulsion de la mission Racine (1963), a requis des aménagements lourds de conséquences. D'abord par la quantité astronomique de sable que l'on a prélevé dans les cours d'eau, ensuite, parce que ces aménagements sont venus bousculer l'écosystème du littoral. Longtemps considérée comme un bac à sable monétisable, la plage est avant tout le résultat d'un long processus naturel que nous avons grandement fragilisé. Pire encore, la plupart des ouvrages d'enrochement censés protéger les stations balnéaires n'ont fait qu'aggraver les risques. C'est parce que l'équilibre est perturbé que notre littoral est davantage vulnérable à l'érosion. La comparaison des images aériennes montre également qu'en certains endroits de la côte, la première ligne a été construite beaucoup trop près du trait de côte. L'impact des constructions sur le cordon dunaire est considérable. Il a laissé nos plages sans défense face à la houle.

Le décor est planté : *« Il manque du sable partout »* déclarait dans nos colonnes Provence Lanzellotti, chargée de mission auprès de l'Obscat (voir La Semaine n°1423 du 29/11/2023). L'enjeu est de taille et la solution passera forcément par un réaménagement de notre littoral. Il constitue également une épreuve pour nos collectivités qui doivent traiter à la fois l'urgence et le long terme en ménageant la chèvre et le chou, l'écologique et l'économique.

Autour de nous, plusieurs communes ont déjà dû adopter des mesures radicales. C'est le cas par exemple à l'Estartit (Empordà) où un projet immobilier en front de mer a été suspendu au profit d'un réaménagement de l'espace naturel. Sur la côte héraultaise, le cas de Frontignan interpelle. 2 000 habitations construites dans les années 70 sur le lido devront certainement être détruites. Nous voilà donc tout proches de la fin d'un modèle, contraints de repenser le littoral. Un mal pour un bien ?

L'ObsCat va multiplier les actions de communication

Voué dans un premier temps à informer et guider les décisions des élus, l'Observatoire de la Côte sableuse catalane va élargir cette année son champ d'action en menant plusieurs campagnes de communication à l'attention du grand public. Un film de 15 minutes sur le fonctionnement et la gestion du littoral « du Racou au Cap Leucate » va circuler également sous forme de capsules thématiques vidéo via les réseaux sociaux au printemps. L'Observatoire va également mener des opérations de terrain par le biais d'une « Guinguette volante », un village itinérant avec animations et expositions. Une tournée est prévue pendant les mois de mai et juin sur l'ensemble du littoral de la région, pour échanger et sensibiliser les habitants sur les enjeux du recul du trait de côte.

L'Obscat présente « Du Racou au Cap Béar », un film d'Estelle Gasc et Damien Schiebel, produit par La Séquence.

Evolution du trait de côte

Le manque de sable est un problème sérieux

La mer monte... Certes. Mais l'élévation du niveau de la Méditerranée, estimé entre 15 et 20 cm au siècle dernier, a finalement peu d'incidences sur le recul du trait de côte. La plage souffre surtout du manque de sable car elle n'est quasiment plus alimentée en sédiments. Et nous en sommes responsables.

La formation des plages est le fruit de la circulation de sédiments qui proviennent des bassins-versants. C'est le résultat d'un cycle naturel très lent. Charrié par les rivières, le sable alimente les plages depuis l'embouchure des rivières. Dans le laboratoire du CEFREM à l'UPVD, Nicolas Robin étudie de près l'état de santé de nos plages et pointe d'emblée un problème majeur. *« Depuis de nombreuses années, l'apport sédimentaire connaît une forte diminution, en grande partie due aux prélèvements de sable dans les cours d'eau, aux barrages qui réduisent le débit des rivières, et à l'artificialisation des sols qui freine l'érosion naturelle »*. Résultat : le sable peine à arriver à destination. Nous sommes aujourd'hui capables de mesurer avec précision le déficit sédimentaire dû à la construction. Celle de la RN116 (aujourd'hui RD66) a nécessité un million de mètres cubes puisés dans la Têt. En trente ans à peine, 4 millions de mètres cubes de sable du Tech ont servi à la construction des stations du littoral, soit l'équivalent de 400 ans de transit naturel. En plus des prélèvements, les passages à gué et les barrages viennent perturber l'écoulement des sédiments dans nos vallées. Depuis la construction du barrage de Vinça en 1978, le débit de la Têt n'a plus jamais franchi la barre des 500 m3/s. Moins de débit signifie moins de sable à l'embouchure.

Le rechargement naturel des plages inquiète et fait l'objet de plusieurs interventions comme la démolition de passages à gué abandonnés ou la réinjection de sédiments en aval du barrage de Vinça (lire ci-contre). Cela dit, l'Obscat souligne le manque de moyens pour assurer le suivi et l'évaluation de ces actions. L'étude conduite par l'UPVD sur la position du trait de côte depuis 1895 ne laisse pas de doutes et les images aériennes de l'IGN le prouvent.

En 30 ans, nous avons consommé 400 ans de sable pour construire... sur la plage

La construction des jetées portuaires, des épis ou des brise-lames pour protéger les stations balnéaires a fragilisé nos plages. Par définition, le trait de côte n'est pas figé et fluctue au gré du temps en alternant des mouvements d'érosion et à l'inverse, des périodes d'accrétion. Avant la Mission Racine, la tendance au recul ne concernait que 38 % du linéaire compris entre Argelès et Leucate. Au siècle dernier, on estime que les plages du Roussillon ont perdu 34 millions de mètres cubes et les aménagements lourds censés freiner cette érosion n'ont pas vraiment fonctionné. Une étude de l'Obscat conduite entre 2013 et 2023 démontre que malgré les digues et les rechargements, le mouvement de recul est réel sur la plage de Sainte-Marie-la-Mer. Il atteint par endroits une dizaine de mètres, ce qui représente un tiers de la largeur de la plage, déjà étroite.

Barrage de Vinça
Des « by pass » pour pallier l'effet barrière

Lors de la création du barrage de Vinça sur la Têt en 1978, il avait été préconisé de transférer 1/10 du volume de matériaux extraits de la retenue, en vue de réduire l'influence négative du barrage sur le transport de sédiments. Depuis 2014, le Conseil départemental se charge de ces opérations avec le soutien financier de l'Agence de l'eau (70 % d'aides), et en lien avec tous les partenaires (Etat, Fédération départementale de pêche, Syndicat Mixte Têt Bassin-Versant...). Le processus est mécanique : un piège en amont du barrage capture et stocke les matériaux qui sont ensuite prélevés et relâchés en aval. Après une série de tests positifs, le Département a lancé un plan de gestion pluriannuelle. In fine, il s'avère que le site situé directement en aval du barrage de Vinça, sur la commune de Rodès, est le plus adapté pour déposer les matériaux. En 2022, le Département a réinjecté 2 000 tonnes de sédiments qui ont été triés au préalable par criblage. Cependant, l'absence de crue n'a pas encore permis de remobiliser ces matériaux.

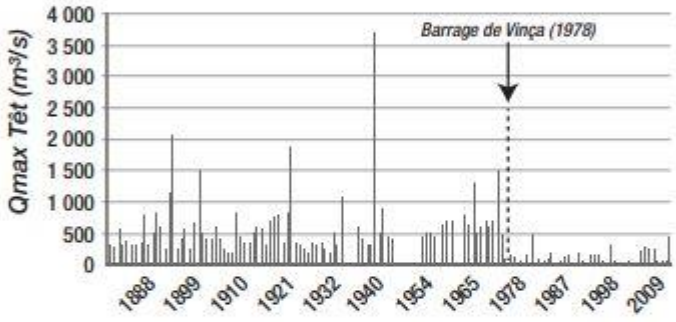

Evolution du débit de la Têt de 1876 à 2010. Source : C. Brunel et al. / Geomorphology 204 (2014)

Le trait de côte à Sainte-Marie-la Mer a largement été influencé par l'aiguat de 1940 qui a déplacé l'embouchure de la Têt et perturbé l'apport en sédiment.

12 La Semaine du Roussillon N°1434 **Dossier** Du 21 au 27 février 2024

Réaménagement du littoral

Affronter l'inévitable

Le recul stratégique, la renaturation, les méthodes dures et douces… Il n'existe pas de solution unique ni parfaite. Sur la côte roussillonnaise, certaines actions ont fonctionné, d'autres pas.

Au bout de 10 ans d'études et de suivi, l'Observatoire de la côte sableuse est en mesure de dresser aujourd'hui un premier bilan. Parmi les actions engagées pour atténuer les phénomènes d'érosion, les rechargements saisonniers semblent fonctionner. À Sainte-Marie par exemple, le sable issu du dragage de l'avant-port, est réparti sur les plages du centre de la station. Cela dit, ces opérations de rechargement sont coûteuses et ne constituent pas une solution sur le long terme. L'installation de dispositifs techniques innovants qui nécessitent des investissements lourds doit également être considérée avec prudence, car ce qui fonctionne à un endroit ne marche pas forcément quelques kilomètres plus loin. Les filets immergés pour contenir le recul des plages de Sainte-Marie n'ont pas fonctionné. À Agde, un ouvrage pilote d'une quarantaine de modules atténuateurs de houle, sous la forme d'une mangrove immergée, semble être efficace. Le sera-t-il ailleurs ? Quelles que soient les solutions engagées, les conclusions de la plupart des études sur le sujet sont unanimes : on se dirige vers un réaménagement du littoral, indispensable car inévitable. Parmi le panel d'actions possibles, la renaturation tient la côte, au sens propre comme au figuré. Parce que la nature a bien fait les choses, la plage et les dunes sont le tampon naturel idéal pour pallier l'érosion. En laissant davantage d'espace au milieu naturel, la (re)formation du cordon dunaire s'avère efficace. Facile à dire, certes, car il faut pour cela que les communes maîtrisent le foncier.

Depuis 1962, on note l'influence de l'aménagement du port sur les largeurs de plage. A Saint Cyprien, la plage a tendance à devenir plus large au sud et plus étroite au nord.

Se préparer à un recul stratégique

En termes de restauration des dunes, Torreilles constitue un exemple qui pourrait faire boule de neige. Les actions engagées depuis 2015 ont consisté à reculer les parkings pour libérer le cordon dunaire de la surfréquentation. Et ça fonctionne. Aujourd'hui, la commune poursuit sa réflexion pour adapter son littoral aux effets du changement climatique, tout en répondant aux besoins des usagers. Plus au sud, la commune de Saint-Cyprien vient d'enclencher le réaménagement d'une partie du front de mer, en rognant sur l'espace des parkings pour redonner de l'espace à la dune à l'endroit où figure une encoche d'érosion. Une zone sensible pour laquelle on ne parvient plus à maintenir le trait de côte. À Sainte-Marie-la-Mer, la situation est plus délicate car l'encoche d'érosion se situe en plein centre de la station, à proximité de commerces et d'habitations. A Argelès-sur-Mer, les travaux de réfection de la digue du port représentent une opportunité de recharger la plage du Racou. La commune va également se doter d'un outil de suivi météorologique en temps réel pour anticiper les événements climatiques extrêmes et mieux lier leur impact érosif. Si la loi Climat et Résilience donne des outils pour la préemption, c'est qu'en certains points du littoral, le recul stratégique sera indispensable. En Occitanie, les cas de Sète et Frontignan sont assez parlants. Sur le grand chantier du lido sétois, la stratégie transversale a consisté à combiner le rechargement des plages et un système anti houle immergé, mais il a inclus également le recul de campings et d'une route très fréquentée. Cette combinaison a permis à la plage de regagner de l'espace, sans qu'aucun effet pervers ne soit observé à ce jour. En revanche, l'ouvrage immergé à Sète est régulièrement détérioré par la navigation anarchique sur le site malgré les mesures prises. Cela représente un surcoût important d'entretien annuel d'un système qui a coûté 5,3 millions d€. À Frontignan, six kilomètres de côte ont atteint la zone rouge et la démolition de 2 000 habitations semble inéluctable. Les exemples de nos voisins occitans nous permettent d'entrevoir ce qui nous attend. L'érosion n'est pas le seul facteur inquiétant. La sécheresse et le changement climatique soulèvent d'autres questions quant au maintien de nos plages, tant sur le plan naturel que sur le plan économique.

Non, ce n'est pas sale… au contraire

Lors d'une conférence donnée fin janvier à l'amphithéâtre de l'hôtel de l'agglo à Perpignan, Gregory Agin, chargé de mission du Parc marin du Golfe du Lyon, a détaillé l'importance de la laisse de mer. Ces bandes de débris naturels qui se forment sur la plage, constitués par exemple de posidonies, de coquillages et de bois flottés, jouent un rôle capital dans le sens où elles constituent le socle naturel de la formation des dunes. Ce qui est sale en revanche, ce sont les tonnes de déchets que nous laissons derrière nous sur la plage et qui soulèvent le problème du nettoyage. Le recours aux machines pour retirer les plastiques ou les mégots est un frein au développement de la laisse de mer puisque la machine ne fait pas la différence entre rejets organiques et produits de la bêtise courante… En collaboration avec le Parc marin, plusieurs communes intègrent désormais le ramassage manuel des déchets. Au passage, le public qui a assisté à la conférence a pu apprendre que le ramassage et surtout la combustion des bois flottés sont strictement interdits. D'abord parce que le sel est extrêmement corrosif pour le foyer, mais surtout parce que la combustion des bois flottés est toxique car ils contiennent du chlore. C'est dit.

La laisse de mer est la fondation sur laquelle le cordon dunaire se forme.

© Xavier Keclby / Office français de la biodiversité

Edmond Jorda, maire de Sainte-Marie, élu référent de l'Obscat

« Seuls quelques privilégiés pourront demain se payer le luxe d'habiter sur le littoral »

La loi « climat et résilience » d'août 2021 a ouvert la voie à plusieurs mesures d'accompagnement des collectivités afin d'adapter de manière durable leurs littoraux. Mais le détail des mesures est encore flou, notamment sur la question financière.

La Semaine du Roussillon : Comment ces mesures sont-elles perçues par les élus concernés ?

Edmond Jorda : *D'abord, personne chez les élus ne nie les effets du changement climatique et la nécessaire adaptation de nos territoires à celui-ci. D'ailleurs nous travaillons avec le CEREMA et l'ANEL pour préfigurer le littoral catalan à l'horizon 2050, preuve que nous n'attendons pas que l'eau monte sans rien faire ! La question est plutôt de savoir dans quelles conditions cela se met en place. Les élus ont massivement refusé de s'inscrire dans le décret-liste prévu par la loi Climat et Résilience car ils estiment que les contours de la réglementation ne sont pas clairs. Concrètement, on nous demande de nous inscrire dans une démarche sans nous donner réellement les tenants et les aboutissants de celle-ci.*

Les municipalités auront-elles les moyens financiers pour les appliquer ?

La question financière est bien entendu prégnante car à ce jour personne ne sait comment les expropriations, par exemple, seront financées. Donc même s'il existe dans la loi des outils, il semble que tout leur financement revienne in fine aux collectivités. Cela signifie que face aux risques naturels la solidarité nationale n'existe plus, c'est au contribuable local de se protéger seul, mais à quel prix et avec quelles sources de financement ? Je rajoute que dans certains cas, les permis de construire d'immeubles visés par cette loi ont été délivrés avant 1983, donc par l'Etat lui-même ! Mais nos concitoyens doivent comprendre qu'il existe une problématique plus large concernant les communes littorales, c'est celle de leur fonction, leur identité, leur attractivité et donc leur avenir. Il ne faut pas oublier qu'à cette loi s'ajoutent toutes les contraintes liées aux risques d'inondation de type PPRI et PGRI... donc le législateur raréfie le foncier, le renchérit de fait et de facto, tend à spécialiser nos communes sociologiquement et fonctionnellement. En clair, seuls quelques privilégiés pourront demain se payer le luxe d'habiter sur le littoral. Les classes populaires et moyennes vont être chassées, les familles vont partir, nos écoles vont fermer, nos services publics et au public vont en pâtir etc... C'est une fatalité à laquelle je ne peux me résoudre. Le législateur ne peut pas travailler en silo, il doit nous donner les moyens de maîtriser le foncier pour adapter réellement nos territoires, pour que la réglementation et la technique soient aussi au service d'une vision politique.

Doit-on se préparer, comme à Frontignan, à des démolitions ?

Il est difficile pour moi de répondre aujourd'hui car pour le moment dans le département nous ne sommes pas, et c'est heureux, dans la situation de l'immeuble du Signal par exemple sur la côte atlantique.

Edmond Jorda, élu référent de l'Obscat. Image d'archive

Que dit la loi Climat et Résilience ?

L'érosion du littoral n'est pas considérée comme un risque naturel majeur au motif qu'elle est progressive et donc anticipable. Il n'est donc pas possible de solliciter le fonds de prévention des risques naturels majeurs (loi Barnier) pour l'indemnisation des propriétaires. La Loi Climat et Résilience fixe un cadre et des leviers pour que les élus concernés adaptent leur politique d'aménagement à l'érosion du trait de côte. Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a publié deux textes spécifiques parus en 2022. Ils consistent à étendre l'information des acquéreurs et des locataires sur les zones soumises à l'érosion côtière, à partir d'une projection à 30 et 100 ans. Ces deux zones doivent désormais figurer dans les plans locaux d'urbanisme (PLU) des collectivités du littoral. Toujours en 2022, l'Etat a publié une ordonnance qui fixe le cadre de l'aménagement des territoires exposés au recul du trait de côte. Le texte prévoit un aménagement des conditions de préemption pour les communes qui doivent planifier *« la relocalisation progressive des habitations et des activités affectées par l'érosion »*. Enfin, l'ordonnance ouvre la possibilité de déroger à certaines dispositions de la loi littoral, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement (PPA) pour faciliter le réaménagement de la côte où le foncier est particulièrement tendu. Ces contrats de PPA sont d'ores et déjà expérimentés sur trois territoires pilotes (Lacanau, Gouville-sur-mer, et Saint-Jean-de-Luz), qui bénéficient de 10 M€ du fonds France Relance.

Tendance d'évolution du trait de côte projetée en 2050 par rapport à la position de septembre 2020 (date de la photo) à Argelès. Étude réalisée par l'EID-Med pour le compte de l'ObsCat.

Ce journal qui parait toutes les deux semaines a couvert à deux reprises les évènements de la Guinguette Volante, au mois de Mai pour Argelès-sur-Mer et au mois de Juin pour Canet-en-Roussillon.

Argelès-sur-Mer : la Guinguette Volante fête les 10 ans de l'ObsCat ce week-end

Image d'illustration © Ville d'Argelès-sur-Mer

Du vendredi 17 au dimanche 19 mai 2024, rendez-vous à La Guinguette Volante, déployée sur l'esplanade Charles-Trenet à Argelès-sur-Mer. Histoire de célébrer les 10 ans de l'Observatoire de la Côte Sableuse Catalane (ObsCat). Décollage immédiat pour un survol du littoral !

L'Obscat, Què és això ? L'ObsCat est un dispositif partenarial d'observation et d'aide à la décision entre le Cap Leucate et le Racou permettant une approche scientifique du littoral sableux. Le périmètre d'observation couvre les plages sableuses des communes de Leucate, Le Barcarès, Torreilles, Sainte-Marie-la-mer, Canet-en-Roussillon, Saint-Cyprien, Elne et Argelès-sur-Mer.

À l'occasion des 10 ans de l'ObsCat, La Guinguette Volante porte haut les couleurs de la bande côtière catalane afin de sensibiliser les usagers du littoral aux mouvements du sable et à l'intérêt de le suivre pour mieux rentrer dans la danse de la résilience. **Après Leucate, début mai, la Guinguette Volante se pose à Argelès-sur-Mer du 17 au 19 mai** pour échanger et sensibiliser les habitants aux enjeux littoraux du territoire. Elle poursuivra sa tournée à Canet-en-Roussillon et Saint-Cyprien. Imaginée et portée par le Centre Permanent d'Initiative pour Environnement du Bassin de Thau (lauréat du budget participatif Mer & Littoral 2020 de la Région Occitanie), la Guinguette Volante est à la fois un dispositif pédagogique et un véritable lieu convivial et familial, poétique et joyeux, dans l'esprit guinguette.

Vendredi 17 mai : Journée dédiée aux scolaires
Balade littorale et animations ludo-pédagogiques en tous genres. Les écoles des aires marines éducatives exposeront les résultats de leur travail.

Samedi 18 mai : Journée tout public dédiée au littoral sableux
Kyrielle d'animations en accès libre sur la thématique des mouvements littoraux :
- Jeux découvertes, escape Game de plateau, casque à réalité augmentée.
- Balades littorales pour échanger sur le fonctionnement du littoral sableux.
- Promenade sur les traces des origines de la station balnéaire
- Projection-débat du film "Du Racou au Cap Leucate : un littoral en mouvement" et sera suivie d'un moment convivial.
- Balade à la découverte des chauves-souris.

Dimanche 19 mai : Journée tout public dédiée aux Sentinelles de la Mer
Tout un programme d'animations pour que chacun devienne acteurs de la protection du littoral :
- Jeux découverte autour des métiers de la pêche et de la conchyliculture.
- Enquête sur les mystérieuses espèces non indigène de la Méditerranée.
- Nettoyage de plage Zéro Déchet Sauvage.
- Atelier découverte de ce qui se cache dans une goutte d'eau de mer.

Et tout le week-end, la Guinguette Volante donne à voir deux expositions
L'une, **"Retour de plage"**, retrace l'épopée du tourisme à Argelès-sur-Mer, de sa genèse dans les années 1860 à nos jours. L'autre, **"En Haut"** est une exposition de photos-témoignages réalisée dans le cadre des "ateliers d'en haut !" (les 24 et 25 avril à la Réserve Naturelle Nationale du mas Larrieu) : regards croisés de citoyens, d'usagers ou de gestionnaires sur leur environnement littoral à travers des lectures de paysages. Vernissage le samedi à 17h !

L'avenir de nos plages

Limiter nos impacts pour les préserver

A l'occasion des 10 ans de l'Obscat, une guinguette volante informe et sensibilise le grand public sur notre littoral et la manière de le protéger. *Raphaëlle Baker*

« La plage n'est pas un bac à sable, c'est un espace naturel. » explique Provence Lanzellotti, chargée de mission « Littoral » et animatrice de l'ObsCat à l'Agence d'urbanisme catalane. *« Il faut accepter de changer nos pratiques et notre vision du littoral. Tous les espaces sont connectés. »* Ainsi naturellement le sable circule des bassins-versants vers les plages, puis du sud au nord mais l'artificialisation fixe les terres et empêche le sable d'arriver sur le littoral. *« Nous vivons sur le stock apporté par l'Aiguat en 1940. Si cet événement a fait beaucoup de dégâts, il a permis un apport de sable miraculeux. Aujourd'hui le sable ne circule quasiment plus. »* Pour empêcher la disparition de nos plages, il s'agit désormais de limiter au maximum l'érosion de ces dernières. *« Si nous voulons continuer à avoir des plages et profiter du loisir et de l'économie qui en découle, il faut accepter que les choses changent. »* Aujourd'hui, certaines plages doivent être rechargées en sable pour continuer à exister. *« Il faut donc accepter que certaines plages soient fermées le temps des opérations. A Sainte-Marie-la-Mer par exemple, des mesures de rechargement se font tous les ans depuis 2008. Cela demande des contraintes techniques et financières mais ce n'est pas une solution durable. »* Pour limiter l'érosion et laisser la nature s'adapter à la situation, il s'agit de limiter le nettoyage des plages à l'aide de véhicules. Il faut accepter qu'il y ait de la laisse de mer, des crustacés, cela participe à la biodiversité. Au niveau individuel il s'agit aussi de ne plus prélever des matériaux (sable, galet, laisse de mer…), de ne pas marcher dans les dunes et de garder les chiens en laisse surtout au moment de la nidification. *« Les ganivelles permettent de clôturer la dune et de favoriser son développement. Elle capte le sable apporté par le vent et permet de préserver la plage. Il faut également accepter que la plage ne propose pas tous les services. »* Les experts prévoient une élévation de 20 cm du niveau de la mer Méditerranée d'ici à 2050. Les effets de l'érosion sont donc amenés à s'intensifier. Certaines plages du département ont déjà perdu une dizaine de mètres ces dix dernières années.

Le même endroit le 15 avril et le 1er juin 2024. Ce printemps la flore dunaire a pu se développer à Leucate plage car elle n'a pas été piétinée. © Obscat

Programme

La guinguette volante à Canet-en-Roussillon

Présente à Canet-en-Roussillon, du 14 au 16 juin et à Saint Cyprien du 28 au 30 juin, la Guinguette Volante est un dispositif pédagogique. Trois jours sont dédiés à la thématique du mouvement du sable, au fonctionnement du cordon dunaire, sa biodiversité et les hommes qui y habitent. Deux premiers événements ont eu lieu au mois de mai à Port Leucate et à Argelès-sur-Mer. Au programme : balades nature, animations de sensibilisation grand public, jeux, témoignages, sciences participatives, expositions, musiques. Du 14 au 16 juin, sur l'Heliport de Canet-en-Roussillon, la guinguette sera parée aux couleurs locales et investie par l'artiste DH qui l'habillera de ses méduses polymères.

L'Obscat

Un Observatoire de la côte sableuse catalane

L'ObsCat est un dispositif partenarial d'observation et d'aide à la décision entre le Cap Leucate et le Racou permettant une approche scientifique du littoral sableux. Le périmètre d'observation couvre les plages sableuses des communes d'Argelès-sur-Mer, Elne, Saint-Cyprien, Canet-en-Roussillon, Sainte-Marie-la-Mer, Torreilles, Le Barcarès et Leucate.

Le quotidien l'Indépendant mentionne régulièrement l'ObsCat dans ses colonnes :

« Érosion côtière dans les Pyrénées-Orientales : "D'accord pour réfléchir à une stratégie à long terme, mais qui va payer ?", 5 avril 2024. L'ObsCat est présenté comme l'outil de diagnostic pour déterminer la sensibilité des communes de la côte sableuse catalane à l'érosion côtière.

« Pyrénées-Orientales : ce que pourrait coûter la montée des eaux à l'horizon 2100 », 5 avril 2024. L'ObsCat est cité en fin d'article pour expliquer que l'étude du Cerema faisant l'objet de cet article n'est pas suffisamment précise pour caractériser la vulnérabilité du littoral à 2050 ou à 2100. En effet, cette étude nationale maladroitement resserrée à l'échelle départementale annonce une surestimation de 263 logements touchés dans les Pyrénées-Orientales à l'horizon 2050. Pourtant, une étude locale, également menée par le Cerema mais non publique, expose une projection beaucoup plus réaliste.

Le journaliste « littoral » de l'édition audoise de l'Indépendant a efficacement couvert l'évènement Guinguette Volante de Leucate le 28 avril 2024 avec un article « érosion du trait de côte : pour tout comprendre, à Leucate du 3 au 5 mai ».

Érosion du trait de côte : pour tout comprendre, à Leucate du 3 au 5 mai

LITTORAL

À l'occasion des 10 ans de l'ObsCat (observatoire de la côte sableuse catalane), afin de sensibiliser les usagers du littoral aux mouvements du sable et à l'intérêt de le suivre pour mieux rentrer dans la danse de la résilience, une « tournée » débute vendredi 3 mai. Chaque événement sera l'occasion d'animations en association avec les structures locales : balades nature, temps d'échanges scientifico-ludiques et outils pédagogiques sur les enjeux littoraux, en partenariat avec le CPIE du Bassin de Thau.

Port-Leucate accueille la semaine prochaine la première étape de la tournée de l'ObsCat, à l'occasion de ses dix ans.
PHOTO CHRISTOPHE BARREAU

Le 8 mars dernier, au cinéma de Leucate, seule commune audoise faisant partie de son périmètre, l'observatoire de la côte sableuse catalane présentait en avant-première un remarquable film visant à expliquer le phénomène de retrait du trait de côte qui impactera, à moyen terme, de très nombreuses localités du littoral. Depuis ce vendredi 26 avril, le film complet (15') est disponible sur une plateforme dédiée, mais aussi des « pastilles » plus courtes.

L'OsbCat a annoncé, dans le même temps, que la première étape de la « tournée des dix ans » aura lieu du 3 au 5 mai, avec la Guinguette Volante du CPIE de l'étang de Thau.

La Guinguette Volante est un dispositif pédagogique et un espace physique d'envergure pensé comme une véritable guinguette conviviale et familiale. Portée par le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement du Bassin de Thau, lauréat du budget participatif Mer & Littoral 2020 de la Région Occitanie, la Guinguette Volante est un lieu poétique, joyeux et itinérant qui se déploie sur tout le littoral d'Occitanie pour échanger et sensibiliser les habitants aux enjeux littoraux de leurs territoires.

À l'occasion des 10 ans de l'ObsCat, la Guinguette va porter haut les couleurs de la bande côtière catalane afin de sensibiliser les usagers du littoral aux mouvements du sable, l'intérêt de le suivre pour mieux rentrer dans la danse de la résilience. Chaque événement sera l'occasion d'animations en association avec les structures locales : balades nature, temps d'échanges scientifico-ludiques et outils pédagogiques sur les enjeux littoraux.

La Guinguette se déploiera sur le quai Tabarly, parvis de l'Espace Henry de Monfreid (mairie annexe) à Port-Leucate, du vendredi 3 mai au dimanche 5 mai 2024.

En amont de l'événement, la collectivité a sollicité ses habitants pour participer aux « ateliers d'en Haut ! », ateliers qui croisent les regards des citoyens, usagers ou gestionnaires sur leur environnement littoral à travers des lectures de paysages. Les ateliers ont eu lieu les 17 et 18 avril sur le plateau de Leucate. La restitution de ces ateliers a donné lieu à une exposition de photos témoignages qui sera accueillie à la Guinguette sur le week-end (vernissage le samedi à 18 heures).

Balades, animations, ateliers et projections

Tout le week-end, la Guinguette sera parée aux couleurs locales par des expositions sur les paysages et les humains qui les habitent. Le vendredi sera dédié aux scolaires qui participeront à la balade littorale et aux animations sur la Guinguette. Les écoles des aires marines éducatives exposeront les résultats de leur travail.

Le samedi, des animations en accès libre seront proposées sur la thématique des mouvements littoraux : jeux découverte, escape game de plateau, casque à réalité augmentée et stands d'informations. Une balade littorale du port jusqu'au ponton, animée par l'ObsCat, expliquera sur le terrain le fonctionnement du littoral sableux.

Le soir, une projection débat présentera le film « Du Racou au Cap Leucate : un littoral en mouvement ».

Le dimanche sera dédié aux Sentinelles de la Mer. Au programme : sciences participatives sur les espèces envahissantes, le nettoyage de plage et diverses animations pour que chacun devienne acteurs de la protection du littoral.

Joël Ruiz

Le 16 mai 2024, la Guinguette Volante d'Argelès-sur-mer a également fait l'objet d'un article dédié dans l'Indépendant « A partir de demain, la Guinguette Volante fête les 10 ans de l'ObsCat ».

Argelès-sur-Mer

À partir de demain, la Guinguette volante fête les 10 ans de l'ObsCat

Du vendredi 17 mai au dimanche 19 mai, l'Observatoire de la Côte Sableuse Catalane (ObsCat) fête ses 10 ans avec sa Guinguette volante. Rendez-vous en centre plage sur l'esplanade Charles-Trenet pour un survol du littoral !

Rendez-vous sur la plage centrale.

L'ObsCat est un dispositif partenarial d'observation et d'aide à la décision entre le Cap Leucate et le Racou, permettant une approche scientifique du littoral sableux. Le périmètre d'observation couvre les plages sableuses des communes de Leucate, Le Barcarès, Torreilles, Sainte-Marie-la-Mer, Canet-en-Roussillon, Saint-Cyprien, Elne et Argelès-sur-Mer.

À l'occasion des 10 ans de l'ObsCat, la Guinguette volante porte haut les couleurs de la bande côtière catalane afin de sensibiliser les usagers du littoral aux mouvements du sable et à l'intérêt de le suivre pour mieux rentrer dans la danse de la résilience.

Après Leucate, début mai, la Guinguette volante se pose à Argelès-sur-Mer du **vendredi 17 au dimanche 19 mai** pour échanger et sensibiliser les habitants aux enjeux littoraux du territoire. Elle poursuivra sa tournée à Canet-en-Roussillon et Saint-Cyprien. Imaginée et portée par le Centre permanent d'initiative pour environnement du bassin de Thau (lauréat du budget participatif Mer et Littoral 2020 de la région Occitanie), la Guinguette volante est à la fois un dispositif pédagogique et un véritable lieu convivial et familial, poétique et joyeux, dans l'esprit guinguette. Toutes les animations sont gratuites.

Le programme

Vendredi 17 mai : journée dédiée aux scolaires, avec balade littorale et animations ludo-pédagogiques en tous genres. Les écoles des aires marines éducatives exposeront les résultats de leur travail.

Samedi 18 mai : journée grand public dédiée au littoral sableux. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 17 h, animations en accès libre sur la thématique des mouvements littoraux : jeux découvertes, *escape game* de plateau, casque à réalité augmentée mais aussi balades littorales pour échanger sur le fonctionnement du littoral sableux, promenades sur les traces des origines de la station balnéaire.

À 18 h, projection-débat du film *Du Racou au cap Leucate : un littoral en mouvement*, suivie d'un moment convivial. À 20 h, balade à la découverte des chauves-souris.

Dimanche 19 mai : journée grand public dédiée aux Sentinelles de la mer. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 17 h, animations pour que chacun devienne acteur de la protection du littoral : jeux découverte autour des métiers de la pêche et de la conchyliculture, enquête sur les mystérieuses espèces non indigène de la Méditerranée, nettoyage de plage Zéro déchet sauvage, atelier découverte de ce qui se cache dans une goutte d'eau de mer.

Deux expositions à découvrir : « Retour de plage » retrace l'épopée du tourisme à Argelès-sur-Mer, de sa genèse dans les années 1860 à nos jours. « En haut » rassemble des photos-témoignages réalisées dans le cadre des « ateliers d'en haut ! », à la Réserve naturelle nationale du mas Larrieu. Regards croisés de citoyens, d'usagers ou de gestionnaires sur leur environnement littoral à travers des lectures de paysages. Vernissage samedi à 17 h.

Le Département des Pyrénées-Orientales a sollicité l'ObsCat pour participer à la démarche « LABO PO » qui vise à sensibiliser les conseillers départementaux aux grands risques naturels touchant le territoire afin qu'ils puissent instruire les dossiers selon un éclairage technique et scientifique partagé. Le journal l'Indépendant a couvert l'évènement via un dossier complet « la mer monte, la submersion menace » paru le 29 mai 2024. L'action de l'ObsCat et des experts « littoral » a été mise en valeur.

Cet évènement peut constituer un premier pas vers un rapprochement officiel du département des Pyrénées-Orientales vers l'ObsCat et ouvre des perspectives de collaboration.

L'INDÉPENDANT

La mer monte la submersion menace

Supplément gratuit de votre quotidien du mercredi 29 mai 2024 – Ne peut être vendu séparément.

Labo P.-O. : analyses d'experts

Les petites plages de la Côte Vermeille aussi sont menacées P3

Le changement climatique augmente la fréquence des tempêtes P4

Le stock sédimentaire a été réduit de 20 % ces 20 dernières années P6

La pression augmente sur les côtes du département

ARGELÈS-SUR-MER

Qu'elles soient rocheuse ou sableuse, les côtes du département des Pyrénées-Orientales sont scrutées et protégées. Le niveau de la mer augmente et l'érosion gagne du terrain. Une journée de réflexion organisée par le conseil départemental pour trouver des solutions.

La troisième journée de réflexion du Labo P.-O. s'est déroulée à Argelès-sur-Mer et a porté sur le risque de submersion marine et le recul du trait de côte. MICHEL JAUZAC / DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Phosphorer sur le changement climatique et ses conséquences sur quatre thèmes importants dans les Pyrénées-Orientales. Tel est l'objectif de Labo P.-O., opération lancée par le conseil départemental et dont la 3e journée portait sur les risques de submersion et le recul du trait de côte. Après les incendies et la sécheresse, retour sur la façade méditerranéenne pour Hermeline Malherbe, présidente du Département, quelques experts et de nombreux élus. C'est à Argelès-sur-Mer que le problème de la submersion marine a été décortiqué, expliqué, quantifié. Une commune directement concernée avec le cas si particulier du Racou où les maisons, si près du rivage, vont bientôt se retrouver directement dans la mer. Des villas construites il y a quelques décennies et qui font sans doute partie des 203 logements menacés d'ici 2050 selon les projections de l'élèvement du niveau de la mer. Si le maire, Antoine Parra, a souhaité la bienvenue aux participants en soulignant que c'est à Argelès que « *les Pyrénées plongent dans la Méditerranée* », Hermeline Malherbe préfère expliquer qu'en réalité « *ce sont les Pyrénées qui naissent de la Méditerranée.* » Une nuance pour bien comprendre que les Pyrénées-Orientales ont deux types de côtes très différents. Le sable, du Barcarès au Racou, les rochers jusqu'à la frontière espagnole. Deux types de côtes et deux risques différents : l'érosion des plages de sable et les éboulements des falaises. La journée de lundi dans les salles municipales de Valmy a essentiellement porté sur les conséquences de cette érosion de la côte sablonneuse. Essentiellement car il existe beaucoup d'études et de travaux sur le sujet. Trois spécialistes sont intervenus sur ce thème : Yann Balouin, directeur de recherche Littoral au BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), Nicolas Robin, enseignant chercheur à l'UPVD (université de Perpignan), spécialiste de l'étude des sédiments composant les plages et Sylvain Rode, enseignant-chercheur à l'UPVD sur le thème plus urbain de l'aménagement du territoire à repenser au vu du recul du trait de côte.

Les Pyrénées naissent de la Méditerranée.

Le conseil général a détaillé aussi l'ensemble des actions entreprises dans ce domaine. Dans une petite vidéo informative, l'équipe de préparation du Labo P.-O. a détaillé ces initiatives : « *Propriétaire du port de Port-Vendres, le Département adapte les nouveaux aménagements comme les quais aux prévisions d'élévation du niveau de la mer à l'horizon 2100. En tant que site gestionnaire du site classé de Paulilles, il a entrepris des travaux importants de confortement du mur anti-débarquement de la seconde guerre mondiale qui s'était déchaussé et incliné vers la plage après la tempête Gloria de janvier 2020. Le Département travaille également avec les syndicats des bassins-versants des fleuves pour rétablir le mécanisme naturel de recharge des plages du littoral par les sédiments fluviaux. Il contribue en particulier à réduire l'influence du barrage de Vinça sur le transport des sédiments de la Têt en réinjectant en aval des matériaux piégés par le barrage.* » De plus, en appui des communes et intercommunalités, le Département des Pyrénées-Orientales intervient autour de trois priorités : accompagner la recomposition spatiale des territoires littoraux, préserver et renforcer les cordons dunaires en collaboration avec l'observatoire du littoral et communiquer pour restaurer une culture du risque.

Et pour conclure l'introduction à cette journée de partage et de solutions, Hermeline Malherbe a tenu à préciser que le « *Conseil départemental intervient financièrement après des coups de mer.* » Mais surtout, les élus répondent « *toujours présents sur les thématiques des quatre journées Labo P.-O., pour accompagner les élus mais aussi protéger les administrés.* »

Dernier rendez-vous en juillet

La dernière journée du Labo P.-O. est programmée début juillet à Torreilles. Il y sera question des inondations. Un type de catastrophe naturelle qui a souvent frappé le département et qui pourrait revenir régulièrement à cause du changement climatique.

Les petites plages des criques en sursis

SUR LE TERRAIN

Les journées Labo P.-O. se déroulent toujours en trois temps. Un premier exposé des problèmes et solutions par des experts ; un dernier consacré à la réflexion autour des actions à mener. Entre, les participants vont sur le terrain pour constater de visu les conséquences du changement climatique.

Vue sur mer depuis cette falaise, début de la côte rocheuse, à quelques dizaines de mètres de la plage du Racou. MICHEL JAUZAC / DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le niveau de la mer s'élève ? Pour s'en persuader, rien de tel qu'une visite sur le terrain. La quarantaine de participants à la 3e journée Labo P.-O. s'est prêtée avec enthousiasme à cet exercice, malgré le terrain accidenté. Direction les petites criques de Portell, à quelques mètres de la plage du Racou. Un lieu doublement intéressant puisqu'il marque la délimitation géographique exacte entre côte sablonneuse et rocheuse du département. Aussi pour son exemplarité sur un des thèmes de la journée : l'érosion côtière. Sous la conduite de Nicolas Robin, enseignant chercheur à l'université de Perpignan, première halte avec vue sur la côte d'Argelès. Il est longtemps revenu sur la diminution de stock de sédiments. Inexorablement, ces plages disparaissent car bloquées par l'urbanisation. L'occasion aussi pour le chercheur pour revenir sur l'histoire de la Méditerranée dans ce secteur. Il y a des millions d'années, le niveau de la mer était plusieurs centaines de mètres plus bas. La côte, souvent en tout point identique à celle que l'on connaît, était placée au sommet des canyons marins. Et ce qui est aujourd'hui recouvert d'eau, était la plaine du Roussillon. Une image forte pour prendre conscience que les paysages dans lesquels nous vivons ne sont qu'éphémères du point de vue de la planète.

Des plages "dévorées" par la mer.

Après avoir descendu quelques marches sculptées dans la roche puis remonté d'autres, le groupe a écouté les explications de François-Xavier Haïle, conseiller à la communauté Albères Côte Vermeille et Grégory Agin du Parc naturel maritime du Golfe du Lion. Il a notamment été question de la fragilité de ce milieu. Des drapeaux, avec l'inscription « *2050* », ont été placés sur la petite plage de la crique de Portell. Emplacement en retrait d'une dizaine de mètres par rapport au bord de mer. L'endroit exact où arrivera la Méditerranée dans à peine 25 ans. Déjà, d'autres petites criques situées à proximité sont interdites au public. « *Les falaises sont devenues instables et les plages ne sont plus assez étendues pour assurer la sécurité des personnes en cas d'éboulement* ». Le littoral de cette zone subit donc une profonde mutation. Essentiellement en raison de l'élévation du niveau de la mer et de l'urbanisation passée. Une visite sur le terrain qui a placé idéalement la thématique de la journée en perspective.

Des drapeaux pour situer où arrivera la mer en 2050. P.L.L.

Herbiers de posidonies à protéger

Les agents du Parc naturel maritime du Golfe du Lion surveillent la côte mais également les profondeurs. L'occasion de présenter aux participants une des richesses des fonds marins : les herbiers de posidonies. Cette plante, qui pousse sur de très larges étendues, pas très loin de la côte, offre une richesse naturelle exceptionnelle. En plus d'oxygéner l'eau et de capturer du carbone dans leurs racines et dans le sol, ces plantes tout à fait comparables à de grandes prairies mais sous l'eau, servent de zone de protection pour les jeunes poissons, crustacés et autres mollusques.

La fréquence des tempêtes devrait augmenter

SUBMERSION ET ÉROSION DES PLAGES

Le grand témoin de la 3e journée du Labo P.-O. est un spécialiste du littoral méditerranéen. Yann Balouin, directeur de recherche Littoral au BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) scrute l'évolution des plages du Languedoc-Roussillon depuis des années. Il a modélisé la modification du trait de côte, en identifiant certaines causes liées au changement climatique mais surtout a mis en pratique des solutions écologiques et naturelles pour en limiter les conséquences.

La tempête Gloria en janvier 2020 a causé d'importants dégâts sur le littoral du Roussillon. ARCHIVES MICHEL OLIMENTZ

« *Replacer le contexte du changement climatique et de son impact sur les risques côtiers* », tel était le thème général du discours d'introduction de Yann Balouin, directeur de recherche Littoral au BRGM. Il a notamment longuement abordé « *le recul chronique du trait de côte* » ainsi que les tempêtes et leurs dégâts. « *La submersion marine, on connaît dans la région et elle touche à peu près tous les secteurs* » a-t-il aussi fait remarquer, entraînant ainsi de plain-pied dans la méthodologie mise en place autour des rencontres du Labo P.-O. : écouter des experts et des scientifiques pour que les élus trouvent de nouvelles solutions face à ce bouleversement majeur de l'équilibre des territoires.

Le phénomène d'érosion des plages du littoral des Pyrénées-Orientales est une réalité. Le conférencier s'est simplement appuyé sur deux photos du bord de mer du nord de Canet-en-Roussillon prises en 1950 et cette année « *qui montrent bien qu'on a eu un recul de 50 mètres en 70 ans.* » « *L'érosion est assez généralisée et est liée aux actions de l'homme puisqu'en plus des causes naturelles* (tempêtes, sédiments bloqués dans les barrages) *ce sont les aménagements du territoire, l'artificialisation, sur les bassins versants ou directement sur le littoral.* »

Pour les submersions, le scientifique a souligné qu'il n'y a pas besoin de changement climatique pour que la région en soit victime. Il a présenté aux participants plusieurs cartes qui présentent les zones submergées lors de tempêtes, en décembre 1997 et novembre 2003. « *Soit par submersion directe des fronts de mer, soit par remontée de nappes. À partir du moment où la mer s'élève, les zones basses qui sont derrière le cordon dunaire vont avoir tendance à faire dégorger les eaux et à provoquer des phénomènes d'inondation.* »

Sur le littoral, le changement climatique implique avant tout une élévation du niveau de la mer qui va directement toucher la côte. Cette élévation a toujours existé, mais elle est en accélération en raison de l'augmentation des températures de la planète. Localement, sur l'Occitanie, « *on observe une élévation de l'ordre de 2 millimètres par an sur les années 1993 à 2006.* » Quand on regarde les projections sur Port-Vendres, en fonction des différents scénarios envisagés, dans 100 ans, la mer aura gagné entre 70 cm et 120 cm. Sans vouloir devenir trop anxiogène, Yann Balouin a cependant expliqué aux élus que quoi qu'il arrive « *cette élévation de la mer va se poursuivre, même si on arrêtait toutes les émissions de gaz à effet de serre. On peut attendre plusieurs dizaines de mètres dans quelques millénaires.* »

Végétaliser des dunes stabilisées par des ganivelles : sans doute la meilleure solution pour préserver un lido, cette bande dunaire qui fait tampon entre bord de mer et intérieur des terres.

De la même façon, Yann Balouin a tenu à préciser que les aléas côtiers actuels, notamment l'érosion des plages, « *n'ont pas en lien avec le changement climatique. Ce sont des effets naturels ou perturbés par l'homme. Ce que l'on sait par contre, c'est qu'un littoral qui s'adapte tout seul au changement climatique va faire une translation vers les terres. Quand la mer monte, le sable va être déposé un peu plus haut et on va retrouver le même type de littoral mais un peu plus en retrait.* » Problème, le recul ne peut pas se faire si on a un front urbain. « *L'adaptation naturelle du littoral va être contrainte par l'urbanisation et les plages vont disparaître ou être réduites à peau de chagrin.* » explique Yann Balouin. Ce qui a poussé un élu à demander s'il devait vendre son cabanon sur la plage de Sainte-Marie après qu'il a constaté, de visu, l'avancée de la mer de plus en plus rapide… Un phénomène flagrant au Racou, dernière plage de sable avant la côte rocheuse et en voie de disparition depuis quelques années.

Avant tout des conséquences de la nature ou de l'intervention de l'homme.

En ce qui concerne les phénomènes de submersion marine, ils sont essentiellement provoqués dans la région par les tempêtes hivernales. Gloria, dernier évènement d'ampleur, en 2020, a causé d'importants dégâts. Dans un premier temps, le constat est que depuis un siècle, les tempêtes ne sont pas plus fortes ou plus longues, avec des vagues plus hautes. Le changement climatique pourrait avoir un effet sur leur récurrence : leur fréquence va augmenter, constat partagé par Nicoles Robin, enseignant-chercheur à l'université de Perpignan (lire page 6). Ce qui était exceptionnel, va devenir habituel. Et comme la mer s'élève, elle franchira plus facilement les obstacles. De fait, les zones inondées le seront elles aussi plus souvent et il est même probable qu'elles resteront submergées plus longtemps, voire définitivement.

Yann Balouin, directeur de recherche Littoral au BRGM. MICHEL JAUZAC / DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

En conclusion, Yann Balouin a redit que l'érosion des plages ou les phénomènes de submersion sont avant tout des conséquences de la nature ou de l'intervention de l'homme. « *On ne décèle pas encore de trace évidente du changement climatique mais selon les prévisions du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) on va voir apparaître progressivement les premiers effets comme les inondations chroniques par élévation du niveau de la mer, ensuite l'augmentation de ces phénomènes pendant les tempêtes et un effet plus prononcé sur l'érosion côtière.* » On a plusieurs leviers pour l'adaptation à ce changement climatique dont l'observation qui permet de mieux anticiper les risques.

« *Mais ce qu'il ne faut pas oublier,* insiste le chercheur, *c'est qu'il y a un temps d'adaptation. Quand on est sur des solutions écosystème il faut compter quelques années pour avoir une autorisation d'émettre en cenvre et cela donne un répit d'une quinzaine d'années. Et si l'on veut aller vers des solutions plus durables comme la recomposition spatiale, pour les mettre en oeuvre il faut déjà une trentaine d'années. Ce sont des choses qui prennent du temps. Il semble donc nécessaire de composer avec les différentes solutions.* »

Bâtiments à déplacer ?

Conséquence directe de l'élévation du niveau de la mer et du recul du trait de côte, certaines zones urbaines du département, au plus près de la Méditerranée, vont se retrouver submergées, inhabitables. Dans les Pyrénées-Orientales, à l'horizon 2050, ce sont 263 logements qui sont menacés. En 2100, ce chiffre pourrait dépasser les 4 000. Pour aborder de problème de la modification de certains de ces territoires, Sylvain Rode, enseignant chercheur à l'UPVD (université de Perpignan), a centré son intervention sur la solution dite de recomposition spatiale. En clair, on libère la place pour la mer (ou la plage qui recule) et on reconstruit un peu plus loin dans les terres. Il a pris plusieurs exemples en cours, preuve que certaines collectivités, loin de se contenter de solutions à court terme, préfèrent voir plus loin dans le temps. Pour préserver une plage et sa digue dunaire près de Sète, une route a tout simplement été déplacée. Moins près de la mer, pour donner de l'espace à la nature. En Normandie, c'est toute une commune qui va « déménager ». Dans un premier temps c'est un camping, régulièrement inondé, qui va migrer en hauteur, puis, avec l'aval de la population, une grande partie du village va lui aussi reculer, s'éloigner de la mer.

Sylvain Rode. MICHEL JAUZAC / DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Sédiments : diminution nette de l'apport des fleuves

ÉROSION DES PLAGES

Après avoir en grande partie provoqué l'érosion des plages, l'homme a voulu stabiliser le trait de côte. Une situation qui ne devrait malheureusement pas s'améliorer selon Nicolas Robin de l'université de Perpignan.

Cartes à l'appui, Nicolas Robin, enseignant-chercheur à l'université de Perpignan, a expliqué les raisons de la baisse des stocks de sédiments, mettant en danger les plages du département. MICHEL JALZAC / DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Avant même le début de son intervention, Nicolas Robin diffuse sur l'écran des photos de littoraux méditerranéens *« en bonne santé avec une relative quiétude. »* Et de demander de profiter de ces clichés car par la suite, les photos qu'il va montrer *« risquent d'être un peu plus anxiogènes. »* Une entrée en matière assez cash pour aborder le problème de l'érosion côtière. Et d'expliquer qu'il ne faut pas regarder ce phénomène uniquement à notre niveau, mais en trois dimensions, en intégrant dans les données les stocks de sédiments en profondeur. Des stocks en nette diminution selon les études les plus récentes. Notamment par la chute de l'apport en provenance des fleuves.

Pour comprendre ce phénomène, Nicolas Robin a fait un petit cours d'histoire. C'est seulement depuis le XIX' siècle que l'homme cherche à se rapprocher de la mer. Une constatation confirmée par Sylvain Rode, lui aussi de l'université de Perpignan qui souligne un peu plus tard qu'au niveau urbanisation, le littoral est passé de « *territoire du vide* » à « *territoire du trop-plein* ». Un phénomène qui s'est amplifié avec le lancement de la mission Racine destinée à créer des stations balnéaires sur les côtes languedociennes. Localement, cela a provoqué une poussée de l'artificialisation des sols du Barcarès à Argelès-sur-Mer. Des constructions rapidement menacées par le recul du trait de côte. Car « *le littoral est une zone en tension et à risque*, souligne Nicolas Robin. *Pourtant, le littoral attire toujours et on veut encore faire des aménagements au plus proche de la plage* », photo d'un programme immobilier en cours à l'appui promettant aux futurs propriétaires d'habiter un « *appartement sur la plage.* »

La situation a peu de chance de s'améliorer.

La nature étant souvent bien faite, la réponse naturelle du système par rapport à l'élévation du niveau de la mer entraîne un gain du stock sédimentaire. Une constatation scientifique basée sur des études. Ainsi, de 1805 à 1984, le budget sédimentaire sur la côte roussillonnaise a augmenté de 9 millions de m³. Par contre, entre 1984 et 2000, il a diminué de 6 millions de m³. « *Le stock sédimentaire, sur le littoral départemental, a été réduit de 20 % ces 20 dernières années* » alerte Nicolas Robin. Un chiffre important même si d'autres zones de la Méditerranée sont encore plus impactées : moins 80 % dans la région de Frontignan dans l'Hérault.

Perte du stock mais aussi difficultés pour stabiliser le trait de côte. Pour conserver la dimension touristique des plages le long des stations, plusieurs opérations de consolidation ont été menées. Cela va de la construction d'épis des récifs de pierres au large. Certes, sur de petites zones, cela permettait de conserver les dimensions de la plage, mais un peu plus loin, l'érosion était décuplée.

Cela donne cette vision aérienne de plages dentelées au gré des ouvrages créés. De plus en plus, on revient sur ces solutions très coûteuses et transitoires. Mais le constat de Nicolas Robin, au final est assez pessimiste : « *les carences sédimentaires ne vont pas s'améliorer, la fréquence des tempêtes va augmenter et le niveau de la mer va continuer à s'élever. La situation a peu de chance de s'améliorer* ». Et de regretter, comme un récent rapport de la Cour des comptes, « *le retard très inquiétant dans la prise en compte de la vulnérabilité des territoires* ».

Le problème des barrages

Pas toujours évident pour les élus de faire la part des choses en fonction des thématiques et des experts.
Il y a un mois, sur la thématique de la sécheresse, le Département mettait en avant les retenues d'eau sur l'Agly et la Têt permettant de faire des réserves d'eau et de limiter les inondations. Mais ces barrages, un mois plus tard, deviennent moins vertueux car ils ont une influence directe sur l'érosion côtière.
En réduisant le débit des fleuves du département, l'homme diminue drastiquement l'apport de sédiments. Or ces sédiments sont essentiels pour recharger le stock en profondeur. Le conseil départemental fait le nécessaire pour réinjecter une partie des matériaux piégés à Vinça, dans la Têt, mais cela ne suffit pas. À cela s'ajoute l'autre problème du dragage des rivières pour la construction...

Plusieurs solutions une seule méthodologie

RESTITUTION

Labo P.-O. se veut aussi force de proposition. Avec les experts, les élus formulent des propositions de solution en fonction des thématiques. Exemple avec la restitution partielle sur la sécheresse.

Après-midi studieux pour les participants à Labo P.-O. avec l'étude des différentes solutions envisageables pour atténuer les effets du changement climatique. MICHEL JALZAC / DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

À mi-chemin de la démarche qui s'étale sur quatre mois et autant de thématiques, Labo P.-O. commence à envisager la suite. Cette initiative vise à réfléchir sur les solutions spécifiques au département, en première ligne face au changement climatique ; solutions qui pourraient s'exporter et aider d'autres territoires. Un prolongement qui sem directement issu des réflexions menées les après-midi, en petits groupes. Un fonctionnement ludique et collectif autour des thèmes abordés le matin. Avant une restitution complète à la rentrée, les participants ont une nouvelle fois travaillé sur les solutions proposées face à la problématique de la sécheresse. Un certain nombre d'initiatives ont été classées dans des catégories allant du vert au rouge. Vert comme « *Ça marche pour nous* » à rouge qui signifie « *Non, pas pour nous* ». Une autre catégorie, orange, se place entre, celle du « *Pourquoi pas* ». Le 29 avril dernier, les élus, experts, scientifiques et agents ont classé partiellement les actions proposées. Un travail inachevé qui a été terminé ce lundi à Argelès-sur-Mer. L'occasion pour Grégoire Carrier, Directeur général adjoint des services du Département Territoires et Mobilités, de revenir sur la méthodologie et de proposer de repêcher deux actions écartées car, sans doute, en partie incomprises. Notamment « *construire une usine de dessalinisation* », car selon lui, « *il existe des petites unités qui fonctionnent déjà* » ainsi que l'option « *d'exploiter l'eau des karsts* ». Un nouveau tour de table a donc été demandé aux participants pour valider les premières recommandations du 29 avril dernier. Parmi les actions vertes, ou prioritaires, concernant l'optimisation du stockage de l'eau, notons la volonté de « *désimperméabiliser les surfaces* » en remplaçant les « *surfaces imperméables par un revêtement naturel comme des copeaux de bois* ». Il y a aussi beaucoup de bon sens (et d'unanimité) quand le Labo P.-O. demande à « *réparer les fuites des réseaux d'eau potable* ». Par contre, dans les actions en orange (Pourquoi pas), on trouve quelques suggestions plus novatrices, voire surprenantes. Il est par exemple suggéré « *d'optimiser la recharge des nappes par les canaux* ». Pour augmenter l'eau disponible, pourquoi ne pas « *prolonger le tuyau du Rhône* », avec en plus la possibilité de « *stocker cette eau pendant l'hiver pour servir à l'irrigation agricole, soit dans la retenue de la Raho, soit dans une retenue à construire (en Salanque par exemple).* » Toujours pour optimiser le stockage, il a été mis sur la table le projet de la « *création d'un adducteur Vinça – La Raho* ». Un tuyau « *sous pression pour sécuriser l'approvisionnement de la retenue de Villeneuve-de-la-Raho.* »

Tous les thèmes sont débattus et les actions analysées avant d'être choisies.

La parole est libre au cours des ateliers de l'après-midi. MICHEL JALZAC / DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Ces propositions ont donc de nouveau été débattues, soupesées et validées, ou pas. Car pour l'instant, rien n'est arrêté. C'est aussi l'intérêt du Labo P.-O., donner un peu de temps à la réflexion avant de lancer les actions. Car tous les thèmes sont débattus lors des après-midi. Lundi à Argelès, en plus des actions concernant la sécheresse, les tables, composées de 6 à 7 personnes, ont également planché sur la thématique du jour, la submersion marine, mais également les incendies, abordés lors de la première journée à Saint-André. Une dernière rencontre aura lieu début juillet sur les inondations avec de nouveaux débats et choix. L'objectif est de restituer l'ensemble, à la rentrée, sous une forme encore à définir.

Le 3 décembre 2024, la correspondante locale de l'Indépendant pour la ville de Torreilles a sollicité l'Aurca pour une interview à propos du projet de désenrochement de l'embouchure du Bourdigou. Le rôle de l'Aurca en tant que structure animatrice de l'ObsCat est d'éclairer le grand public, notamment par voie de presse, sur les fonctionnements et la gestion du littoral sableux, en informant les élus et partenaires concernés de ces communications.

Torreilles

L'embouchure du Bourdigou va retrouver son état naturel

Ce mois-ci, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques, a dévoilé la liste des douze projets lauréats de l'appel à projets « Des solutions fondées sur la nature pour adapter les territoires côtiers à l'érosion ». Parmi eux, la commune et Perpignan Méditerranée métropole (PMM), seuls lauréats d'Occitanie, pour le désenrochement de l'embouchure de Bourdigou.

Le passage régulièrement obstrué. En mars dernier, une opération d'extraction du sable avait dû être menée.

« *Le ministère a lancé cet appel à projet pour mettre à l'honneur des projets innovants et réalistes de restitution écologique et de renaturation*, explique le maire Marc Médina. *L'appel à projet est doté de 2,8 millions d'euros à partager entre les douze projets retenus. Cela fait près de 7 ans que la municipalité porte cette volonté de faire réaliser les études pour étudier ce projet, initialement pour restituer le transit sableux sud-nord bloqué par ces épis et réengraisser le littoral face au village des sables et le camping des Dunes. L'étude est portée par PMM. Elle est menée depuis deux ans avec la ville, les services de l'État, le Conservatoire du littoral, le syndicat rivage et des associations écologistes* ».

Le site du Bourdigou, acquis par le Conservatoire du littoral en 1982, est l'un des derniers espaces naturels du littoral du Languedoc-Roussillon. Entretien avec Provence Lanzellotti, animatrice à l'Observatoire de la côte sableuse catalane (Obscat)

Quand et pourquoi ces rochers ont-ils été installés ?

D'après les recherches menées par le bureau d'études qui réalise cette expertise, ces ouvrages en enrochements ont été installés en 1972 pour mieux gérer les écoulements lors des afflux d'eau. L'objectif était de les évacuer plus facilement vers la mer en empêchant la formation d'un bouchon sableux.

Quels impacts ont-ils été observés ?

Peut-être que cette stratégie de gestion a fonctionné pendant quelques années, mais désormais c'est un échec. Ils empêchent le sable transporté par la dérive littorale d'effectuer naturellement son transit du sud vers le nord. Ainsi, les plages situées au nord du Bourdigou sont en érosion chronique. C'est-à-dire qu'elles perdent beaucoup de sable et en reçoivent très peu. Un bouchon sableux s'est formé au sud des ouvrages et aussi entre les ouvrages obstruant le passage de l'eau. Leur rôle premier d'écoulement des eaux n'est pas effectif.

Pourquoi projette-t-on de les retirer ?

Le travail du bureau d'études montre qu'un démantèlement de ces ouvrages serait bénéfique à plusieurs titres grâce à la restauration du transit sédimentaire naturel. Cela permettrait d'atténuer l'érosion et le recul du trait de côte, de ralentir les impacts sur la dune et sur les habitats et espèces qu'elle renferme, réduire les interventions d'entretien pour ouvrir le bouchon sableux, limiter des inondations en zone urbaine.

Pensez-vous qu'il faudrait le faire ailleurs ?

Oui, les solutions fondées sur la nature sont aujourd'hui les plus efficaces pour atténuer les phénomènes d'érosion et de submersion marine. On ne peut pas le faire partout, mais il est possible d'étudier d'autres opportunités de désartificialisation sur le littoral. On espère que ce projet serve de locomotive à l'échelle locale et régionale pour impulser d'autres projets. Mais avant cela, il faut réaliser les travaux et évaluer finement leurs impacts à court et moyen terme par rapport à une diversité de critères.

Provence Lanzellotti.

Le média Web « Made in Perpignan » traite régulièrement avec clarté les sujets littoraux. Le 21 mai 2024, un article « dans les Pyrénées-Orientales, le phénomène d'érosion était écrit » explique les phénomènes sur la base d'interviews.

Dans les Pyrénées-Orientales, « le phénomène d'érosion était écrit »

21 mai 2024 | par Célia Lespinasse | Environnement

Article mis à jour le 11 novembre 2024 à 08:29

Et suite à la publication du fascicule « 10 ans de connaissance : les indicateurs clefs pour comprendre le fonctionnement de la côte sableuse catalane », Made In Perpignan a fait un focus sur la plage du Racou dans un article intitulé « Le Racou, plage symbole de l'érosion du littoral catalan, a perdu 400 m2 en 10 ans ».

Le Racou, plage symbole de l'érosion du littoral catalan, a perdu 400 m2 en 10 ans

6 novembre 2024 | par Célia Lespinasse | Environnement

Article mis à jour le 6 novembre 2024 à 14:03

Cet article tente d'expliquer que malgré la surface de plages perdue, la situation du Racou n'est pas catastrophique. En outre elle est la moins résiliente de la côte sableuse catalane en raison de son profil réflectif, ses fonds marins rocheux et son absence de dune. L'exercice de vulgarisation n'est pas aisé mais les lecteurs attentifs ont su capter la complexité de la situation.

3.9 La plaquette et le roll-up

La plaquette a été mise à jour pour intégrer les nouveaux partenaires financiers et améliorer son aspect général et l'alléger. Elle a été distribuée lors des évènements grand public. Les logos du roll-up ont également été mis à jour cas ce support a servi très régulièrement lors de la tournée des 10 ans.

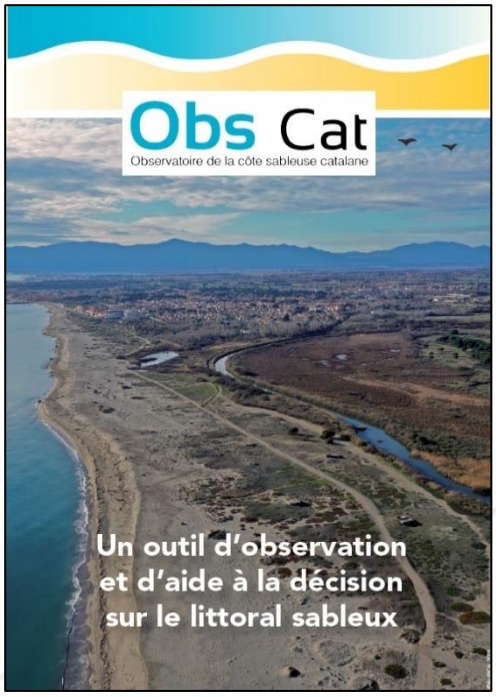

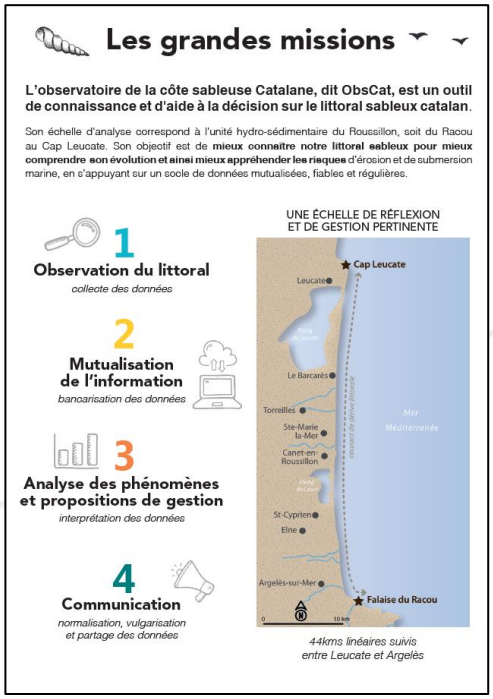

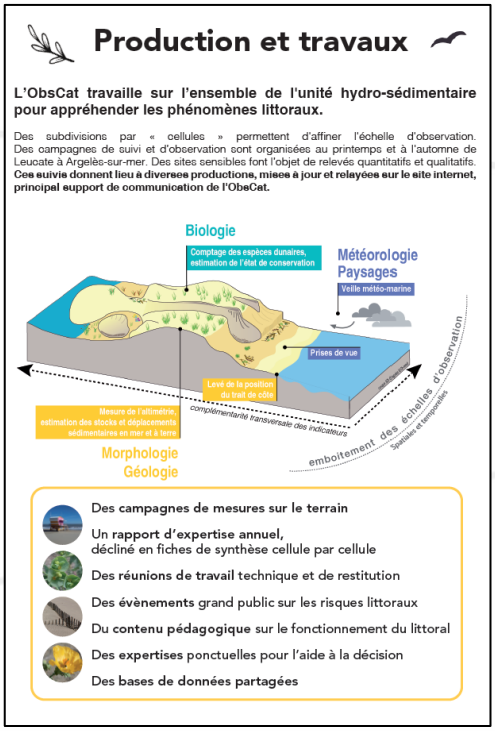

3.10 Les rencontres et conférences techniques

Ces évènements constituent des moments consacrés à l'échange technique, ils ont donc été compilés avec la veille bibliographique au sein d'un rapport dédié complémentaire au présent rapport d'activités. Ce livrable annuel permet de valoriser une partie du travail de fond réalisé par l'animation. Formalisé au sein d'un document synthétique, il permet d'avoir une vision claire des actualités sur le littoral d'un point de vue technique, scientifique, règlementaire et des apports en termes de développement de la connaissance et/ou d'aide à la décision qu'elles amènent.

4. LES DONNEES ET LEUR EXPLOITATION

4.1 Réalisation des deux campagnes annuelles de mesures

Les deux campagnes de mesures de terrain se sont déroulées normalement aux mois d'Avril et Octobre 2024 (cf. localisation des secteurs sensibles en page suivante).

Sur le terrain l'équipe du BRGM a relevé, en trois dimensions, des cibles au sol et les profils de référence à terre en complément du levé LIDAR topographique. Cette méthode du levé LIDAR aéroporté en topographie permet de s'affranchir de certaines contraintes règlementaires. Elle permet également d'optimiser le temps de travail sur le terrain et le coût de la mission. De plus, par cette méthode, on obtient une densité de 40 points par mètre et une orthophoto.

Sa continuité sur l'ensemble des 44 km de l'unité sédimentaire permet d'obtenir une vision 3D continue de la morphologie (entre Argelès-sur-Mer et Leucate).

La précision est également un avantage car elle très satisfaisante. On obtient des écarts en très grande majorité inférieurs à 10 cm en z (l'altitude) et, sur l'orthophoto produite, les écarts en x et y sont également acceptables. Ces données ont été traitées par le BRGM et comparées aux données antérieures et intégrées à la restitution des résultats aux partenaires de l'ObsCat. On bancarise ainsi 4 vols LIDAR en deux ans sur la totalité du relief émergé de la côte sableuse catalane.

Pour la bathymétrie, relief sous-marin, entre l'avant côte (dans les tout petits fonds, proches du trait de côte) et la profondeur de fermeture (profondeur où les mouvements de sable sont plus rares, aux alentours de - 8 mètres). Ces mesures suivent toujours le même mode opératoire depuis la création de l'ObsCat. C'est un avantage pour la comparaison de données. Toutefois, la densité d'un profil tous les 100 mètres peut encore être questionné, notamment par rapport à la forte densité de points levés à terre *via* le LIDAR. On rappelle que la majorité du volume sédimentaire du littoral se situe sur l'avant-côte.

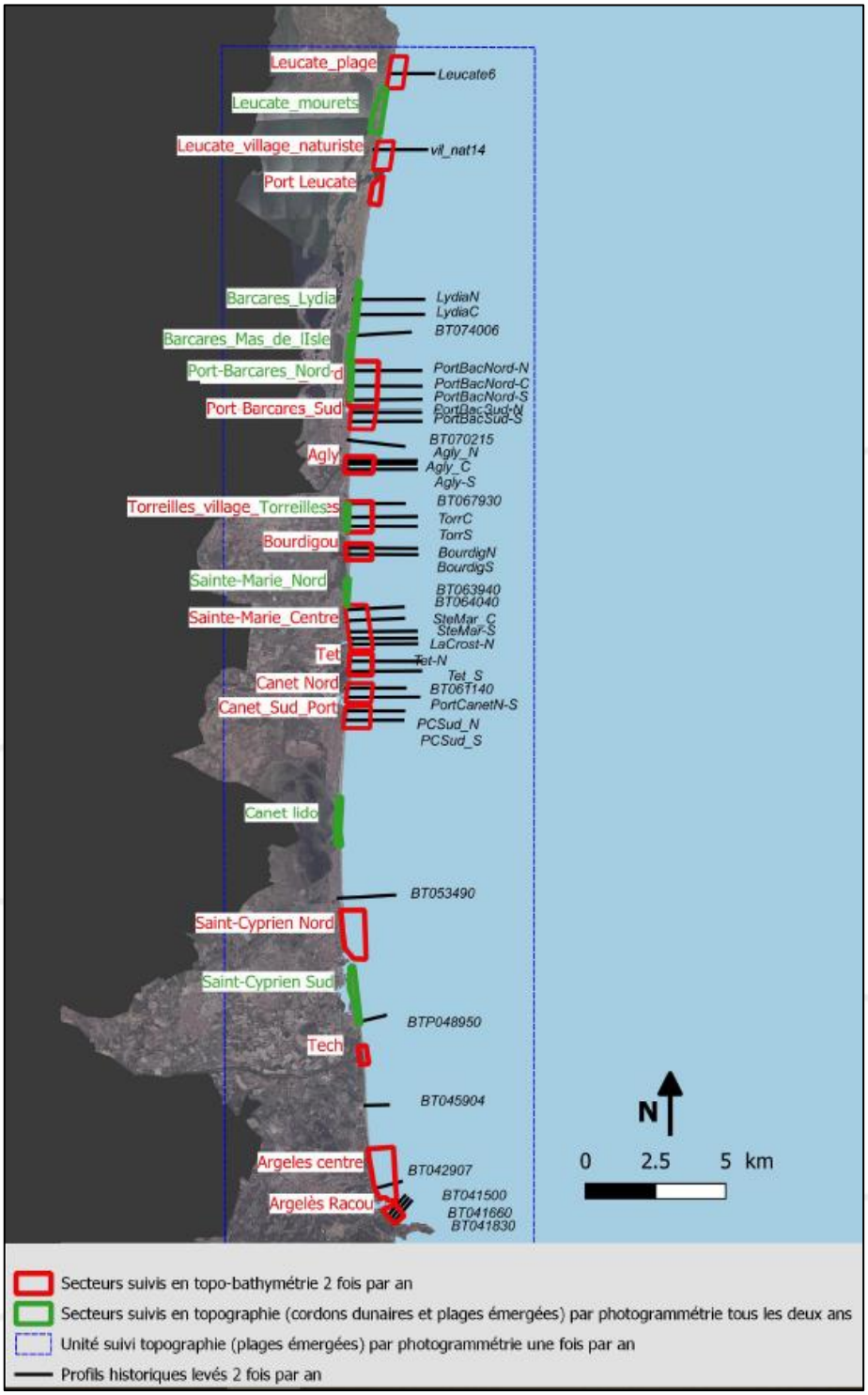
Leucate_plage
Leucate6
Leucate_mourets
Leucate_village_naturiste
vil_nat14
Port Leucate
Barcares_Lydia
LydiaN
LydiaC
BT074006
Barcares_Mas_de_lIsle
Port-Barcares_Nord
PortBacNord-N
PortBacNord-C
PortBacNord-S
Port Barcares_Sud
PortBacSud-N
PortBacSud-S
BT070215
Agly
Agly_N
Agly_C
Agly-S
Torreilles_village_Torreilles
BT067930
TorrC
TorrS
Bourdigou
BourdigN
BourdigS
Sainte-Marie_Nord
BT063940
BT064040
Sainte-Marie_Centre
SteMar_C
SteMar-S
LaCrost-N
Tet
Tet-N
Tet_S
Canet Nord
BT067140
Canet_Sud_Port
PortCanetN-S
PCSud_N
PCSud_S
Canet lido
BT053490
Saint-Cyprien Nord
Saint-Cyprien Sud
BTP048950
Tech
BT045904
N
0
2.5
5 km
Argeles centre
BT042907
Argelès Racou
BT041500
BT041660
BT041830
Secteurs suivis en topo-bathymétrie 2 fois par an
Secteurs suivis en topographie (cordons dunaires et plages émergées) par photogrammétrie tous les deux ans
Unité suivi topographie (plages émergées) par photogrammétrie une fois par an
Profils historiques levés 2 fois par an

4.2 Les banques de données : bibliographie / cartographie / photographie / vidéo

La banque de données (accessible à l'adresse http://www.obscat.fr/ressources) fait l'objet de mises à jour régulières au fil de l'eau et plus particulièrement suite à la validation des données de suivi. Une nouvelle interface cartographique a été mise en ligne grâce au déploiement du système GEO à l'Aurca. Cela reste accessible à un public de techniciens sans, toutefois, la possibilité de télécharger directement les données.

Les données sont synthétisées et valorisées, par exemple sous forme de cartes d'évolution annuelle ou pluri-annuelle. En 2024 aucune nouvelle a carte n'a été publiée dans cette rubrique mais une multitude de cartes a été publiée dans le cadre du bilan d'indicateurs sur 10 ans, cf. pages suivantes.

4.3 Les rapports d'expertise

Les travaux scientifiques de suivi réalisés par le BRGM dans le cadre de l'ObsCat (automne 2021 – automne 2022) ont été publiés dans le rapport technique d'année 9 reçu en avril 2023 et validé en 2024. Les principaux résultats issus de ce rapport ont été restitués en Copil. Les fiches de synthèse par cellule sur la période 2013-2023 seront publiées au premier semestre 2025. Les rapports et fiches de synthèse pour l'année 2024 sont attendus au deuxième semestre 2025.

Le BRGM a fourni la synthèse intermédiaire au mois de novembre 2024. Ce rapport succinct permet au BRGM de rendre compte du bon déroulé de sa mission. Contractuellement elle permet de déclencher un paiement avant la fin de chaque année.

Comme prévu, l'UPVD a restitué une synthèse intermédiaire sur ces missions au mois de septembre 2024, le rapport sur l'étude séculaire du trait de côte ayant été rendu dès le mois de décembre 2023.

Un calendrier de suivi des livrables, par partenaire, est réalisé et mis à jour régulièrement. Il permet d'avoir une vision juste des attentes inscrites dans les conventions et des expertises qui ont fait l'objet de relecture et/ou validation, jusqu'à leur mise en ligne.

4.4 La publication « 10 ans de connaissance : Les indicateurs clefs pour comprendre le fonctionnement de la côte sableuse catalane »

Cette production a constituée un travail structurant pour l'ObsCat car il s'agit d'un bilan de 10 ans de recul sur le fonctionnement des plages du Roussillon qui valorise les données et les expertises tout en vulgarisant leur contenu. Ce document a pour ambition de répondre à 6 grandes questions présentées sous forme de sommaire ci-dessous.

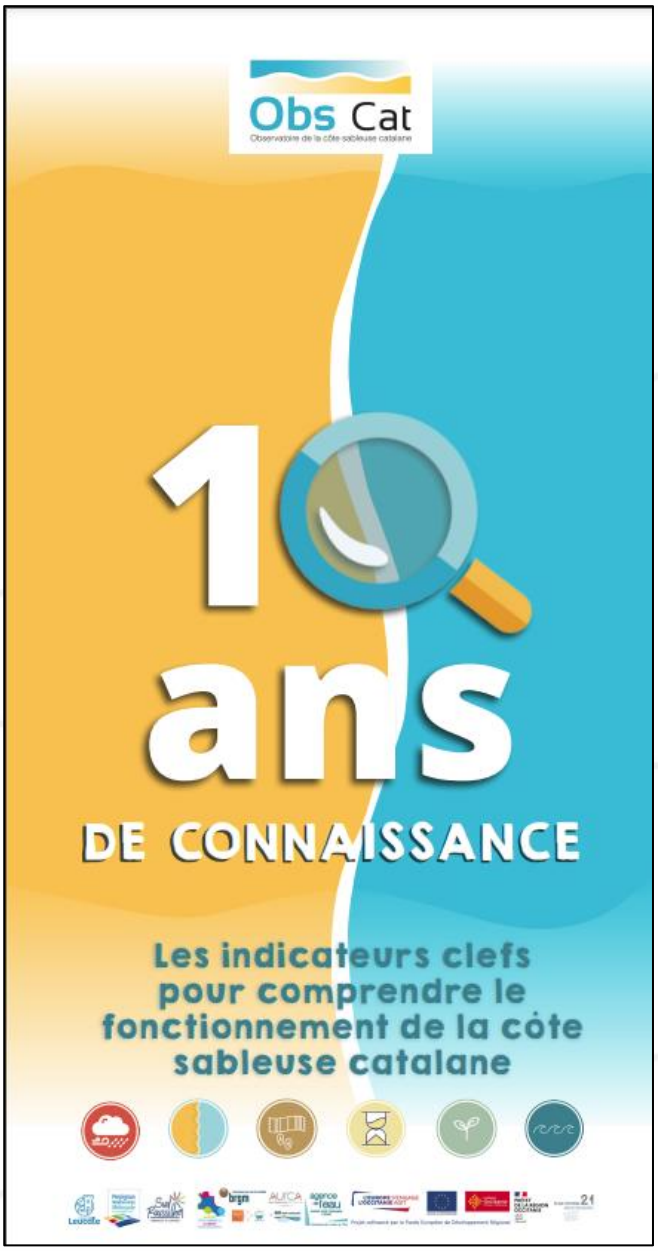

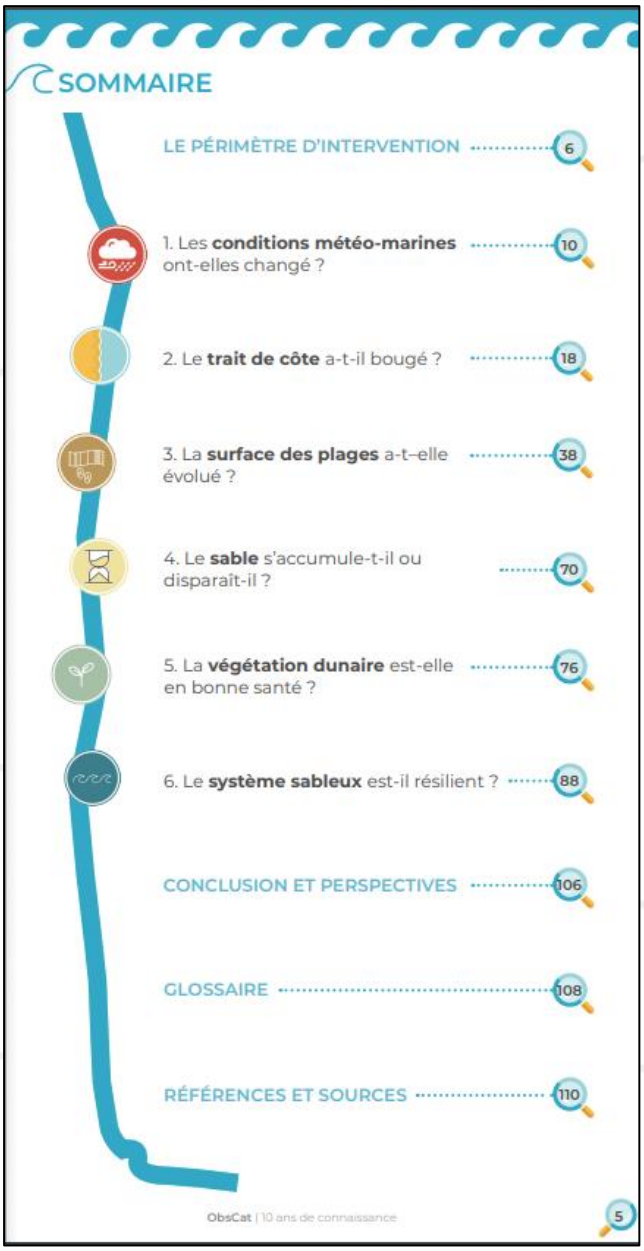

Les objectifs étaient les suivants :

- comprendre en un coup d'œil les grandes tendances d'évolution et les fonctionnements
- valoriser des données ObsCat et la connaissance en général
- expliquer la plus-value de l'observatoire

La méthode s'appuie sur le traitement statistique et cartographique de données ObsCat et de données connexes.

Cette publication est dédiée à la diffusion numérique mais également au format papier de taille A4 rétrécie en largeur pour matérialiser la verticalité de la côte sableuse catalane. Elle est illustrée de visuels graphiques accompagnés de courts textes d'interprétations pour ne pas surcharger l'ensemble.

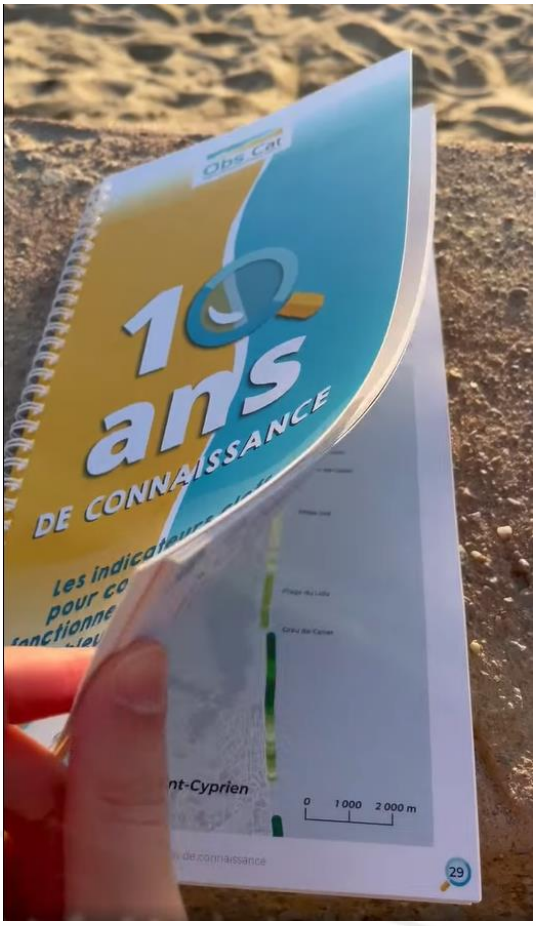

Elle a permis de :

- Synthétiser / valoriser la masse de données
- Informer de façon illustrée
- Travailler en équipe projet (interne Aurca et externe Aurca / partenaires ObsCat)
- Récupérer certaines données non incluses dans les livrables habituels de l'ObsCat (exemple : altitude de la crête dunaire)
- Se rendre compte des lacunes des données (continuité, résolution etc)

Elle a également permis de proposer un travail méthodologique innovant : le développement d'un indice multi-varié rendant compte des points de force et des points de faiblesses de 13 plages de la côte sableuse catalane. Cet indice permet de caractériser l'aléa érosion côtière au-delà du simple indicateur « évolution de la position du trait de côte ». Il inlut 7 indicateurs morphologiques et biologiques (cf. illustration ci-dessous) pour donner à voir la capacité d'amortissement du système plage-dune, rôle premier du littoral au sens morphologique du terme en matière de gestion des risques côtiers.

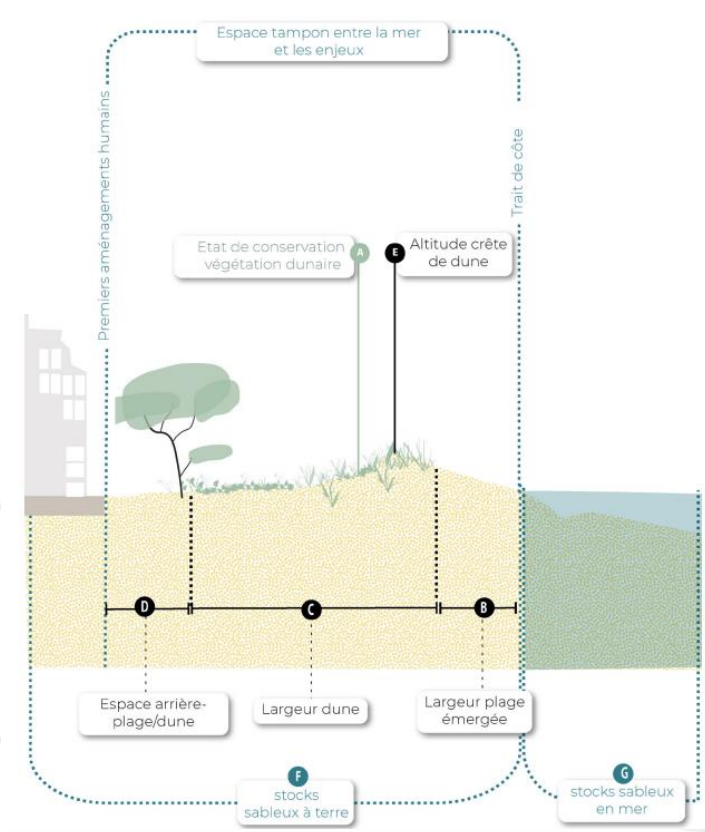

Cet indice pourra servir de base « aléa » à croiser avec les « enjeux » pour caractériser la vulnérabilité du littoral sableux catalan dans le cadre de la stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte.

Fin 2024, la publication a été diffusée par mail à un réseau d'une centaine d'acteurs travaillant de près ou de loin sur le littoral, sur facebook, Instagram et sur LinkedIn. Elle a également été valorisée en atelier ou réunion à l'échelle locale, régionale et nationale. 150 exemplaires papier ont été distribués sur les 200 exemplaires imprimés en octobre 2024. Les infographies explicatives, issues de cette publication, sont exploitées régulièrement dans le cadre ObsCat et au-delà. Elles sont libres de droit moyennant la mention « ObsCat – 2024 ». Ce travail sera restitué lors des réunions locales rendant compte des travaux de l'ObsCat auprès des collectivités littorales. L'objectif étant de faire prendre conscience aux gestionnaires des points sensibles sur lesquels il faut prioriser l'action publique.

5. L'AIDE A LA DECISION

Au-delà des préconisations figurant sur les fiches de synthèse par cellule il a paru intéressant de valoriser les missions d'aide à la décision de l'ObsCat au sein d'un chapitre à part entière dans le présent rapport.

Inclue dans la mission d'animation de L'Aurca, l'aide à la décision consiste à accompagner les maîtres d'ouvrages de l'ObsCat sur des questions plus opérationnelles, en lien avec les observations réalisées.

A l'échelle d'un secteur ou de l'unité dans son ensemble l'appui de l'ObsCat est régulièrement sollicité.

5.1 Fourniture de données pour la réalisation d'études en 2024

- Trait de côte 2018 pour les partenaires du projet « LITTOSIM » Golfe du Lion porté par le Parc naturel marin du golfe du Lion (OFB). Ces données de terrain serviront à caler le modèle mathématique permettant de simuler les submersions marines.
- Ensemble des traits de côte de 2017 à 2022 pour les partenaires du projet SENVISAT également porté par le Parc. Ces réalités terrain servent à caler l'algorithme de traitement automatique des images satellites.
- Base de données sur la végétation dunaire pour le projet VAESOLI également porté par le Parc.
- Base de données sur la végétation dunaire à Leucate pour la commune afin de réaliser un rapport technique sur l'efficacité des solutions fondées sur la nature mise en œuvre localement dans le cade d'un appel à projet national.

5.2 L'accompagnement des territoires sur les mesures de la loi Climat et Résilience

La veille réalisée par l'animation de l'ObsCat concerne également les questions règlementaires. Depuis 2021, une synthèse des débats parlementaires et des mesures retenues dans le cadre de la loi Climat et Résilience, et en particulier l'ordonnance sur le trait de côte était régulièrement envoyée par e-mail aux référents techniques de l'ObsCat. Toutefois l'ObsCat n'a pas vocation à produire directement des données règlementaires. Il s'agit d'un observatoire scientifique qui fourni des éléments d'aide à la décision aux gestionnaires afin de les aider dans leur stratégie de gestion littorale.

La constitution de l'ObsCat à l'échelle de l'unité sédimentaire du Roussillon constitue un atout pour porter la voix des territoires maîtres d'ouvrages. Les collectivités peuvent s'appuyer sur la base de données construite depuis 2013 pour établir un état des lieux. Elles peuvent s'appuyer sur les études stratégiques qui en émanent pour attester de leur volonté à travailler sur l'adaptation aux effets du changement climatique.

5.3 Intégration du partenariat dans les démarches régionales et nationales

A l'échelle nationale, l'ObsCat est toujours actif au sein du réseau national des observatoires du trait de côte (cf. carte RNOTC, BRGM-Cerema – 2022).

L'Aurca et/ou le BRGM participent régulièrement aux échanges techniques et aux réunions d'orientation. Ce réseau à l'échelle nationale apporte à l'ObsCat des retours d'expériences en matière d'acquisition de données et d'animation.

En 2024, l'ObsCat était représenté au conseil d'orientation, au webinaire sur les jeux sérieux et aux groupes de travail « recul évènementiel » et « cellules hydro-sédimentaires ».

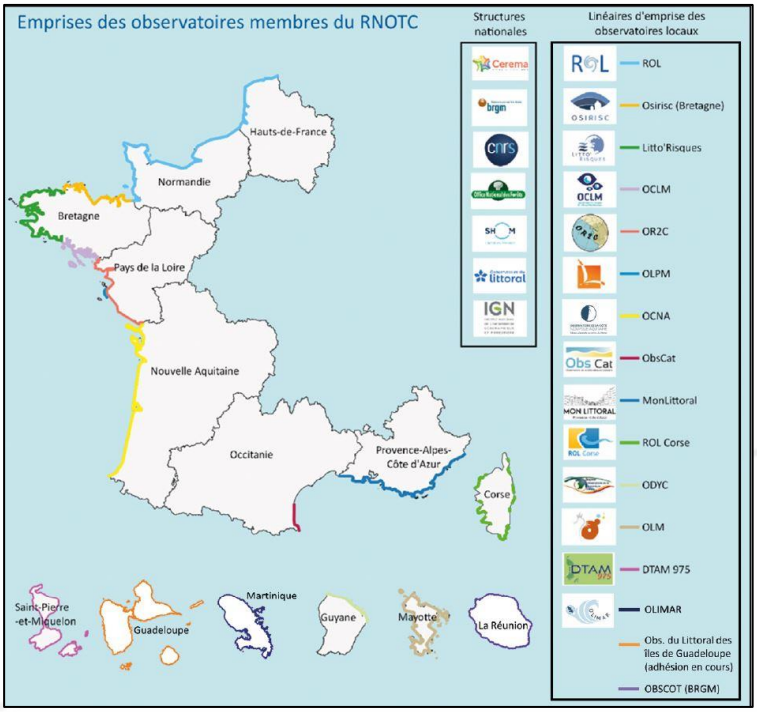

Un **partenariat entre L'Aurca et la Région Occitanie** (direction de la mer) a été formalisé par convention en 2020 et s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui. Il cherche à un observatoire régional sur le littoral. Il s'agit également de déployer le principe d'observatoires locaux à l'échelle des unités sédimentaires ailleurs en Région. Pour cela, une réflexion sur les données socles pertinentes visant la recomposition spatiale est menée. Il est question de travailler sur les indicateurs socio-économiques qui, d'ailleurs, manquent à l'ObsCat.

La Région Occitanie, sur ses fonds propres ou *via* le FEDER, disposent de moyens pour financer des suivis, des études mais également des travaux. Ces opérations s'inscrivent dans la démarche globale de la Région en matière de gestion du littoral encadrée par le **Plan Littoral 21.**

A l'échelle départementale, les DDTM 66 et 11 sollicitent l'ObsCat pour récupérer des données de suivi sur des secteurs sensibles faisant l'objet d'une instruction des services de l'Etat. Il s'agit notamment des couches SIG de position du trait de côte. La photothèque en accès libre est également exploitée.

5.4 Aide à la décision à l'échelle de l'unité sédimentaire

En 2024, l'Aurca a poursuivi son travail d'accompagnement des collectivités sur l'étude prospective réalisée en partenariat avec le Cerema. Dans une moindre mesure qu'en 2022 et 2023, du temps d'animation a notamment été consacré à la relecture de l'axe 3 qui devait fournir des éléments de préfiguration d'une stratégie locale.

Suite à l'état des lieux dressé par le Cerema (Axes 1 et 2 de l'étude prospective) et à la mobilisation des acteurs locaux et régionaux, les gestionnaires du littoral sableux catalan s'organisent pour définir une stratégie de gestion commune.

L'ObsCat joue le rôle de conseil scientifique pour amener les éclairages nécessaires aux choix de gestion. En 2024, en l'absence d'instances de gestion dédiées, ce sont les instances ObsCat qui servent de lieux d'échange. La constitution d'instances dédiées animées par un chef de projet « adaptation du littoral » mutualisé à l'échelle des quatre collectivités est prévue pour la fin d'année 2025.

5.5 Aide à la décision à l'échelle du territoire de Leucate

La commune de Leucate est volontaire pour restaurer les cordons dunaires et suivre les recommandations de l'ObsCat en la matière. Une réflexion a été menée sur la faisabilité opérationnelle de la restauration du secteur de l'avenue du Roussillon et du village naturiste. Il s'agit de mettre en défens, aménager des accès piétons, éviter l'ensablement là où il est problématique, piéger le sable là où il manque, relier des reliefs dunaires en comblant des brèches, etc. Ces travaux représentent un budget d'investissement et de fonctionnement conséquent pour la commune. L'ObsCat l'a appuyé pour répondre à l'appel à projet « solutions fondées sur la nature » lancé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Ainsi la commune recevra une aide de 70% du montant des dépenses pour ce projet. Cela vient compléter le plan de financement basé sur une aide du FEDER sollicitée lors de la mise en relation de la commune avec les acteurs du PL21.

Les travaux à Port Leucate se sont achevés fin 2022 (cf. photo ci-contre).

En 2023 des conseils complémentaires ont été fournis par l'ObsCat aux services communaux concernant le secteur du village naturiste.

En 2024, le remplacement du chef de service environnement sera effectif a facilité les projets. Il a notamment été question de participer conjointement au séminaire de clôture de l'appel à projet « SFN » ainsi que d'animer une visite de terrain multi-partenaires sur les travaux réalisés (cf photo ci-contre).

La commune de Leucate fait également partie du périmètre de l'étude des structures littorales des bassins versants de l'Aude, de la Berre et des Corbières Maritimes pilotée par le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (11). Le diagnostic du trait de côte y est étudié, l'ObsCat a fourni des données en ce sens et participe au comité de pilotage. L'objectif de l'étude est de fournir aux Syndicats de bassins tous les éléments de connaissance, définir la stratégie et réaliser l'ensemble des études nécessaires à la « prise de compétence » GEMAPI concernant les aléas littoraux d'érosion et de submersion marine. Ce projet s'est achevé en 2022 avec notamment la projection du trait de côte et de l'aléa submersion selon 3 scénarios d'élévation du niveau marin. Ce travail est réalisé à l'échelle du département de l'Aude, sur

un périmètre large incluant le nord de l'unité sédimentaire du Roussillon, entre le Cap Leucate et le port du Barcarès. Les partenaires ObsCat suivent cette étude pour ces résultats mais également pour avoir un retour d'expérience sur les méthodes de sensibilisation des élus locaux aux réflexions prospectives en lien avec le changement climatique.

5.6 Aide à la décision à l'échelle du territoire de PMM

Fin 2022, L'Aurca a été sollicitée pour alimenter des réflexions et les entretiens avec la Cour Régionale des Comptes Occitanie. Elle a effectué un contrôle sur les compétences littorales de plusieurs communes et EPCI de la région dont Sainte-Marie-la-Mer et Perpignan Méditerranée Métropole. Elle s'est intéressée, dans le cadre d'un contrôle coordonné, aux actions entreprises par des deux collectivités pour protéger le littoral. Le rôle fédérateur de l'ObsCat a été salué ; le rapport définitif a été publié en septembre 2023.

L'ObsCat est notamment sollicité en tant que fournisseur de données et pour sa connaissance du terrain par PMM pour l'actualisation du schéma d'entretien de la restauration dunaire. Le schéma initial démarré en 2015 a été déployé. Le fonctionnement morpho-sédimentaire a évolué depuis et l'expertise de l'ObsCat est précieuse pour réorienter la gestion.

Depuis plusieurs années, la commune de Torreilles sollicite PMM pour être accompagnée sur la gestion à long terme de l'embouchure du Bourdigou et des plages attenantes. Un large panel de problématiques semble se poser. Dans le cadre de la compétence GEMAPI, PMM a lancé une consultation pour réaliser une étude globale. Accompagnée de L'Aurca, PMM anime ce projet qui vise à déterminer le fonctionnement de ce secteur et les scénarii possibles de gestion. Le bureau d'études CASAGEC a été retenu pour mener à bien cette mission démarrée en mai 2023. Le projet avance comme prévu et les échanges techniques permettent de réunir toutes les parties prenantes. L'ObsCat y participe par la présente de l'Aurca et/ou du BRGM et/ou de l'UPVD. Fin 2023, les hypothèses de modélisation ont été actées. Elles ont été présentées en COPIL au mois de janvier 2024 accompagné de propositions de scénarios de gestion. Le COPIL final est prévu pour janvier 2025. Les travaux de restauration du milieu sont lauréats de la deuxième édition « Solutions Fondées sur la Nature ».

Toujours à Torreilles le projet « sentier des dunes » porté par PMM et la commune fait également l'objet d'un appui technique et scientifique de la part de l'ObsCat. Cet itinéraire valorisera le patrimoine culturel et naturel de la plage nord tout en sensibilisant le public aux risques côtiers et aux effets du changement climatique. Les choix d'aménagement définitif sont prévus pour début 2025.

Pour la commune de Sainte-Marie-la-mer, l'ObsCat est force de proposition dans ses orientations pour impulser la volonté locale d'adaptation du front de mer aux effets du changement climatique.

Pour certains projets ponctuels il est difficile de déterminer si ce sont les résultats de l'ObsCat comme outil d'aide à la décision qui ont orienté les choix d'aménagement.

5.7 Aide à la décision à l'échelle du territoire de la CC Sud Roussillon

Des échanges réguliers avec la direction de la CC Sud Roussillon sur des demandes opérationnelles apportent au territoire un conseil technique en matière de gestion du littoral, compétence nouvelle acquise par la CCSR. Il s'agit notamment de relecture de cahiers des charges ou de lien avec les financeurs. En 2021 l'ObsCat a accompagné la collectivité lors d'un dossier de demande de financement pour l'aménagement d'un sentier du littoral, ce projet a été monté en 2022 et a été concrétisé en 2023. La commune de Saint-Cyprien, et notamment ses services techniques et son office de tourisme, sollicite régulièrement l'ObsCat pour des conseils en matière de sensibilisation du public.

Fin 2023 et début 2024, la CC Sud Roussillon a sollicité l'ObsCat pour faire un premier état des lieux de l'efficacité des épis. Les études de l'ObsCat, notamment celle menée par l'UPVD à l'échelle séculaire, constituent une base pour calibrer une étude plus fine permettant de dégager des scénarios de gestion.

Les problématiques d'ensablement de l'espace urbain sur le baladoir central de Saint-Cyprien font également l'objet d'appui technique de la part de l'ObsCat. Des travaux de gestion sont prévus pour début 2025.

La commune et la communauté de communes étant moteur en matière de gestion des risques côtiers et de restauration des milieux naturels, les conseils de l'ObsCat sont souvent valorisés. Elle a également fait l'objet d'un contrôle de la Cour Régionale des Comptes sur le littoral et a pu s'appuyer sur l'ObsCat pour expliquer sa stratégie de gestion.

5.8 Aide à la décision à l'échelle du territoire de la CC Albères Côte Vermeille Illibéris

L'ObsCat fourni régulièrement des données à la demande de la commune d'Argelès-sur-Mer dans le cadre des travaux portuaires notamment.

L'étude restituée en avril 2021 aux services de la CCACVI sur l'état des lieux au Racou a permis d'avancer dans la réflexion quant aux modes de gestion à mettre en place. Les préconisations de l'ObsCat sont à l'étude sur ce secteur sensible. L'expertise poussée de l'UPVD sur le fonctionnement historique a permis de lever des incertitudes et fixer un point de départ aux futurs suivis. En 2022 l'opportunité d'un rechargement « expérimental » au Racou a mûri et pour être réalisé en 2023 sur les conseils techniques des experts de l'ObsCat.

Des éléments d'aide à la décision ont également été fournis pour la gestion des bois flottés sur la commune d'Elne et plus globalement pour l'impulsion d'une démarche de nettoyage raisonné des plages.

De façon plus générale, des échanges réguliers entre l'ObsCat et les techniciens de la CCACVI permettent d'être réactif dans l'information aux élus que ce soit suite à un évènement météo-marin ou sur des sujets d'actualités plus récurrents. La collectivité est moteur à l'échelle de la côte sableuse catalane malgré son peu d'expérience en matière de compétence GEMAPI appliquée au littoral. On note également que les habitudes transversales de travail au sein de la CCACVI aident à exploiter pleinement les résultats de l'ObsCat. L'ObsCat est également force de proposition sur la constitution de l'ObsRoc, l'observatoire de la côte rocheuse, impulsé et animé par la CC ACVI à partir de cette année 2024.

5.9 Synthèse des préconisations émises au sein de fiches de synthèse par cellule

Ces préconisations sont rédigées chaque année par L'Aurca à la lumière des expertises réalisées par les partenaires scientifiques et les discussions menées en comité technique. Elles sont relues par les membres du comité technique et du comité de pilotage avant leur publication au sein des fiches de synthèse sur www.obscat.fr/travaux.

Ces préconisations sont déclinées par cellule sédimentaire puis par commune et/ou par secteur selon les cas. Les secteurs non concernés par les campagnes de suivis réguliers du BRGM peuvent néanmoins faire l'objet de préconisations car ils sont concernés par des visites régulières sur le terrain par L'Aurca.

Depuis le début du cycle 3 (2023), les réflexions menées entre l'ObsCat et les élus siégeant en Copil révèlent une ambition grandissante quant à l'adaptation de leur commune au changement climatique. Le tableau suivant synthétise les principales préconisations. Leur état d'avancement est globalement satisfaisant. Il a été fonction de leviers techniques et financiers. Les préconisations ont été mises en œuvre notamment *via* l'appel à projet Solutions Fondées sur la Nature à Leucate, *via* l'étude sur le Bourdigou, le schéma d'entretien des ganivelles et la réflexion sur les modes de gestion à PMM, *via* l'étude sur le fonctionnement morpho-sédimentaire et l'efficacité des épis ainsi que l'entretien des cordons dunaires en régie à la CCSR, *via* l'opération de dragage/rechargement et le soutien du Parc marin sur le nettoyage des plages et les Solutions fondées sur la nature à la CCACVI.

Sous-cellule	Collectivité	Secteur	Contexte et orientations	Etat d'avancement
1	CCACVI/Argelès	Racou	Lors des rechargements, il est préconisé de déposer le sable plutôt sur le point d'inflexion du trait de côte ou plus au Sud pour pouvoir suivre son déplacement. Ce sable devra être déposé à la fin de la période des coups de mer et si possible en quantité suffisante pour être détectable significativement par le suivi vidéo et par les suivis de routine réalisé 2 fois par an par le BRGM. Cela peut constituer une action expérimentale en lien avec ce suivi haute fréquence.	
			En complément du rechargement de plage, et pour atténuer les débordements sableux sur le parking du Racou, il est préconisé d'installer des ouvrages légers les limitant entre le point haut de la plage et le muret du parking.	
2		Plage des Pins	Une surveillance de l'évolution de la plage émergée est préconisée notamment au Sud.	
3		Plage de la Marenda	Les actions de gestion de la fréquentation doivent être poursuivies par le suivi et l'entretien afin d'assurer la cicatrisation du milieu, la dune étant toujours la première protection souple face aux submersions marines.	
	CCACVI/Argelès /Elne	Embouchure du Tech	Ce territoire est géré par la Réserve Naturelle du Mas Larrieu, les préconisations sont celles du plan de gestion en cours de validation :	
			· Evaluer le succès des objectifs opérationnels visant à préserver la qualité des habitats côtiers	
			· Maîtrise l'incidence des activités humaines	
			· Maîtriser les conséquences des aléas climatiques	
			· Contenir les espèces exotiques envahissantes	
			· Préserver les espèces patrimoniales des habitats côtiers.	
4	Elne	Elne	Gestion de la fréquentation anarchique	
5	CCSR/Saint-Cyprien	Capellans	La faisabilité d'un rechargement pourrait être étudiée pour atténuer l'encoche d'érosion au Sud. Plus au nord la restauration dunaire peut être améliorée par l'installation d'une ligne supplémentaire de mise en défens. Lors des réparations d'ouvrage en ganivelles il est conseillé de soigner leur ancrage et leur tension pour une meilleure résistance des points de faiblesse.	
		Plage centre	L'effort déjà engagé doit être poursuivi par l'entretien régulier de la mise en défens du cordon dunaire et, si possible, la gestion des espèces invasives sur la portion urbaine de la dune. Les zones dépourvues de couvert végétal sont les plus soumises à des départs de sable et leurs débordements sur le baladoir piéton. Pour ne pas altérer la qualité paysagère des aménagements par des filets anti-ensablement peu esthétiques, il peut être envisager de pailler et végétaliser le cordon dunaire.	
		Plage nord	A la suite du réaménagement du baladoir, la plage nord de Saint-Cyprien pourrait bénéficier d'une restauration dunaire permettant d'élargir le cordon et ainsi recréer un espace naturel à part entière et rétablissant une continuité naturelle avec le lido de Canet.	
6	PMM/Canet	Lido	Le lido de Canet parait en bon état morphologique malgré un front dunaire souvent mis à mal par la fréquentation estivale et qui mériterait une mise en défens plus régulièrement entretenue. D'un point de vue biologique ce secteur du lido de Canet est particulièrement riche par rapport aux autres secteurs étudiés. La situation passée est toujours d'actualité. Il parait aussi important de traiter la brèche située en limite zone urbaine / lido, près du parking du Naudo.	
		Sud du port	Le suivi est essentiel afin de pouvoir comprendre et quantifier la retenue sédimentaire que ce secteur exerce par rapport aux autres sites plus au nord et l'identifier comme zone de prélèvement pérenne.	
			La plage urbaine de Canet est large mais basse et submersible, les pratiques de gestion doivent prendre en considération ses éléments pour ne pas ajouter de la vulnérabilité aux enjeux en place. Les expérimentations d'espaces paysagers dunaires et de systèmes anti-submersion amovibles souhaitées par la commune peuvent constituer des pistes d'amélioration moyennant un suivi, a minima qualitatif. Des actions de sensibilisation sur le nettoyage de plage sembleraient pertinentes.	
			La jetée nord du port mérite d'être surveillée de près et potentiellement rallongée pour assurer son ancrage à terre.	
			Le phare du Sardinal doit faire l'objet de réflexion quant à son devenir.	
			Le cordon dunaire doit être restauré.	
			Le cordon dunaire être revu dans ses dimensions.	
			L'embouchure de la Têt doit être surveillée. C'est une zone naturellement mobile typique du fonctionnement des exutoires méditerranéens. Depuis Gloria son orientation vers le sud pose des problèmes de gestion à la commune et au camping mais peut potentiellement amener des sédiments plus au sud là où il en manque.	
			L'intégralité du secteur compris entre le port et la Têt doit être étudié quant aux possibilités d'opérations de dragage et rechargements.	
	PMM/Sainte-Marie	Plage centrale	La réflexion sur le devenir des ouvrages lourds est en cours, elle est nécessaire mais mériterait d'être partagée pour l'intégrer aux discussions menées dans le cadre de l'ObsCat.	
			Pour éviter de fermer l'accès à la plage chaque hiver au niveau de l'encoche d'érosion mais également garantir la sécurité, accueillir une diversité d'usages et redonner de l'espace au système plage/dune/baladoir il faut revoir la morphologie des lieux (tracé et position du baladoir).	
		Plage nord	Des aménagements doux devront venir améliorer la situation, particulièrement au droit du camping ou le potentiel de conservation est fort en raison d'un cordon dunaire plus large qu'au centre, apte à abriter tous les habitats dunaires.	
			Pour être pleinement efficaces, ces aménagements devront s'accompagner d'actions complémentaires : sensibilisation des usagers, préservation de la zone de nidification (comme à l'été 2021 qui a permis l'éclosion de poussins Gravelots et la préservation de l'Euphorbe Péplis), arrachage d'espèces invasives (Griffes de Sorcière notamment).	
8	PMM/Torreilles	Bourdigou	Il est préférable de ne pas ajouter d'aménagements, même légers, au nord de l'embouchure en raison de sa forte mobilité en se limitant à la mise en défens légère et circonscrite de la végétation.	
			L'embouchure du Bourdigou est toujours victime de sa situation d'aval dérive par rapport aux ouvrages en dur. Une étude fine des stocks potentiellement mobilisables dans l'embouchure pour le rechargement de ce secteur a été lancée par PMM.	
		Village des sables	Ce secteur préservé de l'artificialisation est à entretenir et laisser évoluer tout en poursuivant le suivi. Il s'agit néanmoins d'éviter le réaménagement à l'identique, en adaptant l'entretien des ouvrages existants (lisse de mise en défens et ganivelles de piégeage) à la morphologie observée : avancer la mise	
			Toutefois il est préférable d'éviter le réaménagement à l'identique, en adaptant l'entretien des ouvrages existants (lisse de mise en défens et ganivelles de piégeage) à la morphologie observée grâce à une lecture du terrain au moment des travaux : avancer la mise en défens en cas de saturation des ouvrages jouxtant une plage large, reculer la mise en défens dans les zones dégradées par l'action marine par exemple.	
			Le trait de côte recule toujours à Torreilles centre au droit des accès sud et nord. Le cordon dunaire est préservé par les ouvrages de restauration dunaire qui s'avèrent efficaces là où la largeur de plage émergée est suffisante. La commune a engagé une réflexion à long terme de relocalisation du poste de secours, il s'agit d'une composante d'un projet plus global de renouvellement du cœur de station.	
			L'état de conservation du cordon dunaire entre le Bourdigou et l'Agly est globalement bon malgré la présence importante mais localisée d'espèces invasives (figuiers de barbarie notamment).	
			Sur ce secteur les modes de gestion à privilégier sont l'entretien de la restauration dunaire en fonction de la lecture du terrain en fin d'hiver et le nettoyage raisonné de la plage centre.	
			Cette coupure verte est importante aux yeux des gestionnaires dont l'effort permet de favoriser les modes de déplacement doux, limiter le nettoyage mécanique des plages, réfléchir à long terme sur la place des concessions de plages au centre qui détériorent le cordon dunaire, etc.	
9	PMM/Le Barcarès	Agly	Ce secteur est peu enclin au prélèvement de sable et son suivi doit être pérennisé.	
			Entre le port et l'embouchure de l'Agly l'effort de protection du cordon dunaire par la mise en défens a porté ses fruits et l'entretien régulier doit être poursuivi. Ce secteur est peu enclin au prélèvement de sable car il alimente potentiellement une zone à forts enjeux plus au Nord.	
			Entre l'embouchure de l'Agly et le port l'effort de protection du cordon dunaire par la mise en défens a porté ses fruits et l'entretien régulier doit être poursuivi.	
			La réflexion entamée pour une meilleure connexion de la place de la République à son environnement littoral méditerranéen, avec la reconstitution d'un cordon dunaire au droit de cette partie urbaine au cœur du village historique, mériterait d'être poursuivie.	
		Barcarès sud du port	Ce secteur est identifié comme une zone de prélèvement à suivre. L'effort d'entretien du cordon dunaire (mise en défens notamment) doit être poursuivi	
			Il faut sensibiliser les équipes municipales, élus et techniciens, sur la nécessité d'un nettoyage plus raisonné de la plage avec à minima l'éloignement de la cribleuse du pied de dune. Il faut évidemment veiller à ne pas remblayer le cordon dunaire (pourtant mis en défens) avec des sédiments de dragage comme cela a été fait en juillet 2020. Cela a pour conséquence de transformer le milieu dunaire en perturbant le transport sédimentaire et en l'appauvrissant d'un point de vue biologique.	
10		Port Barcarès nord	Malgré l'installation d'ouvrages pour fixer le trait de côte et les rechargements réguliers, un déficit sédimentaire est observé en hiver. L'encoche d'érosion est à gérer de façon concomitante avec la dégradation des épis déracinés et du front de mer comme point dur induisant l'affouillement. Il faut favoriser les rechargements ponctuels sur les secteurs les plus sensibles.	
			Les ouvrages de restauration dunaire de port Barcarès Nord sont positifs pour le système littoral mais doivent être généralisés entre le port et le poste de secours 4 pour une meilleure résilience face aux tempêtes. Les ouvrages lourds du Barcarès Nord sont à surveiller en raison de leur vulnérabilité face aux houles (épis déracinés au Nord du port), a fortiori dans un contexte d'affouillement lié au baladoir de front de mer constituant un point dur dans ce secteur.	
			Entre le port et le poste de secours 4 il s'agirait de refermer les brèches, canaliser la fréquentation par l'aménagement d'accès trans-dunaires en nombre raisonnable, et de mettre en défens le contour du cordon dunaire.	
			Plus au nord, les ouvrages de restauration dunaire sont saturés. Vue la largeur de plage il est préconisé d'ajouter une ligne à l'avant de l'ouvrage existant pour inciter la dune à s'étaler en largeur sans s'élever en hauteur.	
		Mas de l'Isle	Dans la zone naturelle du Mas de l'Isle l'entretien de la mise en défens est indispensable dans ce contexte de forte fréquentation estivale mais ce cordon dunaire large joue son rôle lors des tempêtes en absorbant les intrusions marines. Une attention particulière est toutefois à garder sur l'impact des ouvrages lourds de la zone urbaine sur ce secteur.	
		Lydia	Ce secteur à forts enjeux et très dynamique d'un point de vue morpho-sédimentaire doit faire l'objet de suivi régulier. Le cordon dunaire est à préserver et entretenir y compris au droit des concessions de plage.	
10	Leucate	Port Leucate	A Port-Leucate le suivi qualitatif fait ressortir un fort potentiel de plusieurs portions de cordon dunaire qui pourraient permette le développement de la biodiversité tout en fixant le sable pour amortir les submersions marines. Ce constat a fait émerger un projet de travaux de restauration dunaire par la commune.	
11		Leucate naturiste	Ce secteur reste un point sensible de la côte catalane, on observe toujours une situation érosive. Il s'agit de l'un des points majeurs d'érosion à l'échelle de l'unité hydro-sédimentaire d'autant qu'il n'est que très peu rechargé. Les travaux de restauration dunaire entamés sont bénéfiques pour éviter le piétinement sauvage des chicots dunaires persistants mais ne résisteraient probablement pas à un coup de mer significatif. Un effort d'entretien annuel, voire de réinstallation est donc à prévoir.	
			La constitution d'amas sableux en haut de plage, par excavation et reprofilage de plage à l'automne n'est pas conseillée pour prévenir les risques de submersion marine. Les sables ainsi déposés sont peu compactés et donc très vulnérables aux vagues. De plus l'excavation contribue déstabiliser la structure de la plage et fragilise le pied de dune à proximité	
12		Leucate Mouret	Sur la plage des Mourets la possibilité de changer annuellement l'emplacement des concessions de plage en fonction des sinuosités du trait côte serait à envisager plus systématiquement.	
		Leucate Plage	L'action d'investissement de la commune en matière de gestion des espaces naturels littoraux nécessite aujourd'hui d'être complétée par des moyens humains pour l'entretien et la coordination des actions entre services.	
			Les plages et les dunes de Leucate constituent un espace naturel parmi de nombreux autres, ils représentent un linéaire conséquent et un atout touristique pour le territoire. Ils nécessitent l'installation d'ouvrages de restauration dunaire ou, a minima, de mise en défens, notamment aux Mourets et à port Leucate.	
			Le littoral de Leucate plage est un secteur mobile à forts enjeux touristiques sur lequel il faut pouvoir adapter les usages : réflexion sur la flexibilité de l'occupation des plages (postes de secours et concessions), mise en défens de la végétation pour éviter le sentiment de gêne qu'elle peut susciter auprès du public.	
			Il serait intéressant d'entamer des réflexions sur la renaturation du secteur de Leucate plage, notamment pour réaménager la limite entre la plage et la voirie.	

5.10 Principes communs

Quelques principes communs de gestion des littoraux sableux sont régulièrement rappelés aux collectivités :

- Le rechargement de plage est un mode de gestion dit « doux » car il vise à restaurer le fonctionnement naturel. Il doit se pratiquer comme un moyen de restaurer le transit sédimentaire : il faut prélever les quantités disponibles (et compatibles d'un point de vue granulométrique et physico-chimique) car piégées en amont pour les redéposer très localement. Il permet de gommer temporairement les points d'érosion au sortir de l'hiver mais ne parait pas durable dans une situation fortement érosive d'aval dérive comme à Canet Nord ou Sainte-Marie centre. De plus il implique un coût et un déploiement impactant sur les sites concernés. Une réflexion sur les modes de gestion innovants pourrait être menée dans le cadre des projets de réaménagement de ces zones sensibles. Toutefois aucune technique ne comporte tous les avantages, l'essentiel est d'éviter d'ajouter de la vulnérabilité du territoire face aux risques littoraux.

- Les opérations de réensablement de grande ampleur visant à transporter du sédiment issu d'une autre unité sédimentaire sont à exclure ; elles sont couteuses, peu efficaces et freinent les gestionnaires dans leur projection à le long terme.

- Eviter les reprofilages trop tôt dans la saison touristique (avril) car le sédiment poussé près du trait de côte peut être remobilisé par les houles de printemps et perdu pour la plage émergée.

- On identifie partout la nécessité de sensibilisation des services communaux et du grand public à la dynamique morpho-sédimentaire.

6. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET LE TEMPS PASSE

6.1 Les indicateurs de performance 2013-2024

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
kms de trait de côte levés en routine	16	16	16	20	44	44	44	44	44
% de l'unité levé en topographie	0	0	71	100	100	100	100	100	100
% de l'unité sédimentaire intégré	71	71	71	100	100	100	100	100	100
nbre de sites instrumentés en routine	12	12	12	12	17	17	17	17	17
nbre de collectivités maîtres d'ouvrages	2	2	2	4	4	4	4	4	4
COPIL	1	1	1	3	0	2	2	2	2
COTECH	0	0	2	3	1	2	4	2	2
COTECH élargis	1	0	1	0	0	1	0	1	0
Restitutions locales	5	0	3	5	0	2	2	2	1
rapports techniques	1	1	1	0	1	1	2	2	2
fiches de synthèse par cellule	6	6	7	0	7	12	0	12	0
fiches pédagogiques en ligne	0	0	5	5	9	9	0	9	9
cartes thématiques téléchargeables	0	0	7	9	11	11	15	15	15
couches SIG visualisables	0	0	28	40	51	51	66	66	66
actualités publiées (annuellement)	NA	12	121	98	133	148	134	95	113
fans (cumulés)	NA	49	122	192	393	508	633	771	1097
visites	NA	952	1396	2451	NA	NA	NA	NA	3300
pages vues	NA	2513	5322	6291	NA	NA	9727	NA	NA
actualités publiées	4	1	15	14	13	13	14	11	11
abonnés newsletters	NA	NA	269	281	281	291	316	316	316
participations à des évènements	3	3	9	11	7	10	10	12	10
organisation d'évènements gd public	1	1	0	1	1	2	2	1	4

Grâce aux derniers levés LIDAR et photogrammétriques, l'intégralité de l'unité sédimentaire est désormais couverte sans discontinuité en topographie (relief et position du trait de côte). Les indicateurs liés aux actualités et la communication progressent également. La participation aux évènements techniques ou scientifiques a été active en visioconférence ou sur place. De plus, le développement de la sensibilisation du public au changement climatique se ressent dans les opportunités d'organiser ou de co-organiser des évènements grand public.

Aujourd'hui suivre l'évolution de ces indicateurs de performance n'est pas aussi pertinent qu'au démarrage de l'ObsCat. De fait certains indicateurs stagnent depuis 2020 car ils ont atteint leur maximum. Par ailleurs, le nombre de réunions ou de publications sont intéressants à connaitre mais ne permettent par de révéler la réelle plus-value de l'ObsCat notamment en matière d'aide à la décision.

6.2 Bilan des temps passés et comparaison au prévisionnel 2024

Afin de mener à bien les tâches confiées, L'Aurca travaille avec l'application Wrike, un outil de gestion de projets en temps réel. Il permet de faciliter la planification des tâches et livrables tout en fiabilisant l'estimation des temps passés. Les tâches et sous-tâches sont organisées en mode projet et attribuées à un ou plusieurs chargés de mission. Ainsi, des tableaux de bord chiffrés et des plannings sont facilement éditables. Les tâches ont été organisées par « mission » et « action » dans un souci de conformité avec la demande de subvention 2024 à l'Agence de l'Eau RMC.

En 2024, les missions et actions confiées à L'Aurca pour l'animation de l'ObsCat étaient les mêmes que les années précédentes. Toutefois, cette année, la feuille de route des missions n'a pas été demandée par l'Agence de l'Eau. Elle a néanmoins été complétée par l'Aurca sur la base des temps passés en 2023. En effet, quel que soit l'engagement de l'Agence de l'eau, cette feuille de route est un outil intéressant à conserver pour le suivi des tâches d'animation. De plus, reproduire chaque année le même modèle de répartition de missions et d'actions garanti un suivi réellement comparable année après année.

	Programme d'actions prévisionnel			
	Objectifs de l'année	**Indicateurs et documents attestant de la réalisation**	Temps estimé %	Temps passé %
Mission A : Animation générale de l'ObsCat - 2024				
Action1 : Préparer et organiser les différentes instances de travail et de gouvernance et veiller à la mise en œuvre des actions décidées dans ces instances	Pour chaque COPIL, COTECH, groupe de travail et restitution des résultats: planification de la réunion, proposition d'ordre du jour, réalisation d'un diaporama, animation de la réunion, rédaction et diffusion d'un compte rendu. Communiquer avec les partenaires sur la réalisation de leurs projets. Diffuser les livrables avant après validation, surveiller les échéances administratives et financières	Diaporamas et comptes rendus de réunion, relevé de décisions, fiches de synthèse	42	13
Action 2 : Rédiger avec le maître d'ouvrage l'ensemble des compte rendus, rapports, actes administratifs nécessaires au bon fonctionnement de l'ObsCat..	Echanges, concertation avec les maîtres d'ouvrages.	rapport d'activités annuels, fiches de synthèse, actes administratifs, contenu technique et financier des conventions		6
Action3 : Valoriser et diffuser les données et travaux de l'observatoire.	Mettre en application les méthodes maîtrisées en SIG, cartographie, PAO, … se former aux nouveaux outils de webmapping ou représentations 3D. Coordonner et récupérer les données quantitatives et qualitatives acquises auprès des prestataires techniques et scientifiques, les vérifier, stocker, diffuser. Rédiger des bilans, documents de synthèse et de vulgarisation, des actualités, et les diffuser via différents modes de communication à tous les acteurs locaux. Améliorer les modes de communication existants et en imaginer de nouveaux. Développer et diffuser des outils de communication et de connaissance partagés.	… Couches SIG, cartes thématiques diffusées via le site internet (cartothèque thématique et interface cartographique). Mise en ligne sur le site internet, alimentation de la page facebook, articles de communication plus large, newsletter, photothèque partagée, présentations lors de séminaires ou conférences, fiches pédagogiques, guide de bonnes pratiques plaquette.		67
TOTAL MISSION A				85
Mission B : Suivre, analyser et optimiser le travail d'observation mené par les différents prestataires techniques pour garantir une observation efficiente du littoral - 2024				
Action1 : Contrôler les prestataires techniques	Réaliser une analyse critique des résultats obtenus dans un souci d'efficience et de facilitation dans l'aide à la décision. Se rendre disponible lors des campagnes de terrain pour arbitrer des choix techniques, vérifier le bon déroulement de l'acquisition de données, réaliser des observations qualitatives complémentaires	Rapports d'expertises annuels, comptes rendus de réunions techniques (groupes de travail thématiques et COTECH), compte rendu d'observations de terrain, supports méthodologiques	16	5
Action 2 : Aider à la mise en œuvre des suivis scientifiques et à leur optimisation	Echanger régulièrement avec les prestataires			10
Action3 : Assurer la veille scientifique et technique pour l'amélioration des connaissances sur le littoral (suivis, méthodes, gestion des risques, …)	Développer le benchmarking, bibliographie, veille scientifique et technique. Se rendre aux rencontres locales, régionales ou nationales sur les littoraux	Note de synthèse technique et scientifique sur le littoral		6
TOTAL MISSION B				20
Mission C : Définition et suivi des actions mises en œuvre par les différents maitres d'ouvrage et priorisées à l'issue du travail conduit par l'ObsCat				
Action1 : Diffuser et promouvoir auprès des collectivités partenaires les résultats et les préconisations de l'Obscat pour orienter les choix	Contribuer à la définition d'aménagements intégrant les préconisations de l'OBSCAT portés par les différents maîtres d'ouvrage	Comptes rendus de réunions thématiques sur l'opérationnel, orientations des fiches de synthèse et compte rendus des restitutions aux communes de Leucate, Le Barcarès, Torreilles, Ste Marie, Canet, Saint Cyprien, Elne et Argelès sur mer par le biais des maitres d'ouvrages. Rapport d'activités et annexe dédiée « aide à la décision »	26	4
Action 2 : Aide à la décision des choix d'aménagement à privilégier en matière de lutte contre l'érosion du trait de côte et dans le cadre d'une gestion intégrée du littoral				3
Action3 : Veiller à la mise en œuvre des actions décidées dans les instances de travail et de gouvernance et émanant de l'observatoire.				
Action 4 : Veiller à la liaison entre les travaux de l'ObsCat et ceux de l'Observatoire Territorial des Risques d'Inondation (OTRI)	Savoir utiliser les outils SIG pour comprendre les enjeux locaux	Site internet (interface cartographique		2
TOTAL MISSION C				9
Mission D : Valoriser et informer des travaux de l'ObsCat - 2024				
Action 1 : Inscrire l'observatoire dans les réseaux régionaux et nationaux pour le valoriser au mieux mais aussi pour bénéficier de retour d'expérience	Etre intégré dans les réseaux régionaux et nationaux, se rendre disponible pour assister aux réunions de travail	Comptes rendus de réunions, rapport d'activités, publication d'actualités sur le site	16	8
TOTAL MISSION D				8

On estime à 122% le bilan proportionnel pour 2024. Ces 22% supplémentaires sont directement à rattacher aux jours passés à la réalisation de la synthèse des indicateurs sur 10 ans. Au total 49 jours supplémentaires ont été passés à l'animation de l'ObsCat en 2024 par rapport à l'équivalent temps plein habituel (216 jours). Cet investissement était prévu et partagé car le travail était exploratoire et intéressant à mener par et pour l'Aurca. Il pourra d'ailleurs être développé plus largement. Pour réaliser ce travail, l'Aurca a investi 109 jours répartis sur par 4 personnes : pilotage, interprétation, relecture, diffusion par l'animatrice ObsCat, traitements statistique et cartographique par une géomaticienne, création du graphisme et des illustrations par une paysagiste et mise en page par une chargée de communication.

Cette tâche est inclut dans la « mission A action 3 valoriser les données et les travaux produits » qui a représenté plus de la moitié des temps passés en 2024 (cf. graph page suivante). Cette mission A comprend également la préparation et des comptes rendus relatifs à toutes les réunions avec les quatre maîtres d'ouvrages. Cela comprend aussi la relecture des livrables des partenaires scientifiques et leurs diffusions. Cela semble cohérent que cette mission soit majoritaire dans le bilan des temps passés.

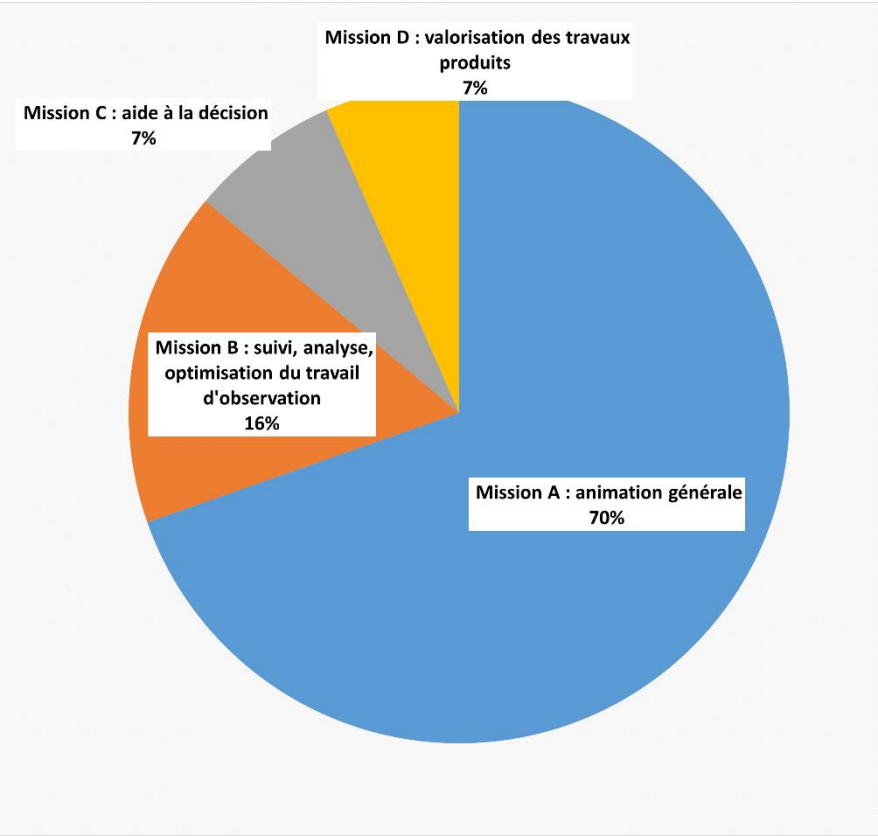

L'aide à la décision (Mission C, actions 2 et 3) a concerné 7% du temps passé à l'animation de l'ObsCat en 2023, c'est largement moins que les années précédentes. Ces actions incluent l'appui aux maîtres d'ouvrage lors de la réalisation d'études structurantes s'appuyant sur les travaux de l'ObsCat, c'est notamment le cas de l'étude prospective menée par le Cerema depuis 2021 qui a demandé beaucoup de temps à l'Aurca. Indépendamment de l'achèvement de l'étude le partenariat s'est arrêté en 2024. Par ailleurs, PMM et a CCACVI ont musclé leurs compétences avec des agents spécialités du littoral à plein temps à partir de 2024. Ainsi l'appui de l'Aurca envers ces deux collectivités est moins importante que précédemment ; elle se concentre davantage sur la CC Sud Roussillon et Leucate.

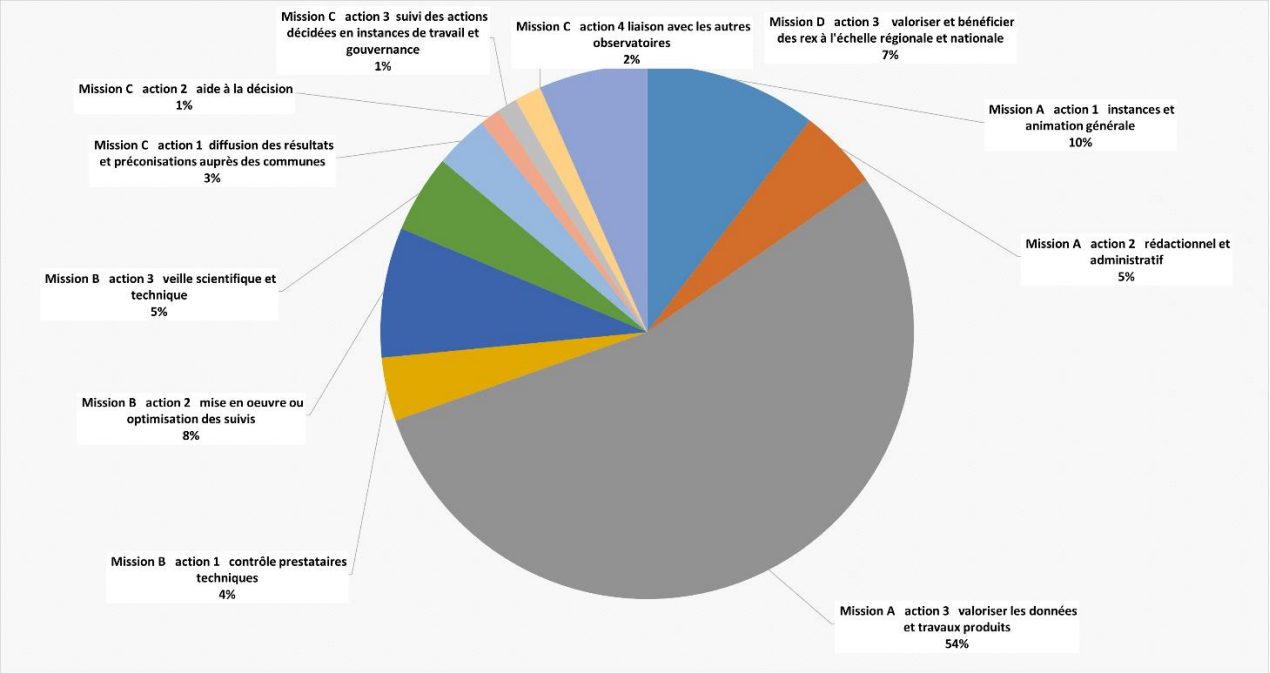

7. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET AXES D'AMELIORATION

Comme les deux années précédentes, l'année 2024 a été marquée par un intérêt de la part des élus et du grand public pour les questions littorales, en lien avec les risques côtiers et l'actualité sur les effets du changement climatique. Le dispositif ObsCat s'enrichit d'année en année. Néanmoins, on pointe toujours la nécessité de flexibilité et de réactivité du suivi régulier réalisé par le BRGM. Des améliorations ont été mises en application cette année mais le risque d'inertie doit encore être maitrisé pour faciliter le circuit de validation et livraison des données.

Cette année, l'ensemble des partenaires scientifiques ont contribué à la synthèse des indicateurs. Les travaux passés et actuels de l'UPVD ont notamment servi à alimenter les indicateurs sur le trait de côte et la capacité d'amortissement. Le BRGM a contribué à cette synthèse en fournissant les bilans sédimentaires mais également de nouveaux indicateurs morphologiques qui se sont avérés très utiles. Ce travail a été accueilli positivement par la communauté technique et scientifique. Il doit sa réussite à un travail collectif transversal entre les scientifiques, les collectivités et la structure animatrice.

Du côté des collectivités, l'implication de l'élu référent de l'ObsCat depuis fin 2020 permet de dynamiser le partenariat. La fédération des élus autour des problématiques littorales se confirme. Toutefois on note encore un manque de communication entre les services d'une même structure. Ce travail segmenté amène, sur le littoral comme ailleurs, un risque d'incohérence des politiques publiques. Le lien inter-service, au sein des collectivités et des services de l'Etat, est primordial notamment dans la perspective de traiter des sujets liés à la recomposition spatiale.

Le dispositif ObsCat, qui sert aujourd'hui de modèle en Occitanie sur les autres unités sédimentaires, doit être exploité au maximum en Roussillon. Les maîtres d'ouvrages doivent comprendre sa dimension transversale, pour qu'il joue pleinement son rôle d'outil d'aide à la décision. Les territoires littoraux sont aujourd'hui concernés par des interrogations et des règlementations en lien avec les effets du changement climatique, à la transition écologique et économique, aux risques côtiers et à la recomposition spatiale. Perpignan Méditerranée Métropole, chef de file du côté des collectivités maîtres d'ouvrages a procédé à une restructuration efficace de ses services avec notamment la création d'une Direction de l'Environnement et de la Mer. Elle s'est étoffée, début 2024, avec le recrutement d'un chef de projet littoral, docteur en morpho-dynamique côtière, qui a accéléré les démarches par son investissement et ses compétences techniques. A la CC ACVI, un « équivalent temps plein » est également aujourd'hui consacré à la GEMAPI ce qui facilite également le suivi des projets. La CCSR est une collectivité plus réduite qui s'appuie sur ses compétences transversales permettant ainsi une circulation de l'information efficace entre services. A Leucate, la diversité du territoire rend

la mission plus difficile ; elle pourrait être facilitée par l'appui du Grand Narbonne, structure Gémapienne locale.

En 2024, les points d'attention soulevés en 2023 ont été traités. L'animation a pu se recentrer sur l'optimisation des suivis et la vulgarisation des résultats. Impulser la décision reste une priorité mais il faut pouvoir passer le relais aux collectivités suffisamment tôt dans le processus d'action. L'ObsCat joue donc bien son rôle de « mise en mouvement » pour définir une stratégie de gestion du littoral sans se substituer aux Gémapiens. Toutefois, les indicateurs de performances présentés en bilan chaque année sont stagnants. Ils étaient pertinents au démarrage mais, aujourd'hui, le dispositif a besoin d'indicateurs plus qualitatifs, rendant justement compte de ce travail d'aide la décision. C'est un développement à prévoir pour le cycle 5 (2026-2027-2028).

L'année 2024, au cœur du cycle 4, a notamment servi à synthétiser une série de données sur 10 ans et sensibiliser le grand public. L'année 2025 servira à poursuivre les actions entreprises mais également à faire le bilan du cycle pour répondre au mieux aux besoins des partenaires au démarrage du cycle 5 en 2026. Ces besoins s'orientent d'ores et déjà vers la construction de leviers pour passer à l'action. Les fonctionnements morpho-dynamiques sont aujourd'hui connus même si quelques verrous scientifiques subsistent. Tout en conservant une base solide de suivi pour alimenter l'aide à la décision, l'heure est à la mise en œuvre de projets « locomotives » permettant une réelle adaptation aux risques côtiers dans un contexte changeant.

La question de la sensibilisation du public restera très certainement centrale au sein du prochain cycle ObsCat, en lien avec la stratégie de gestion. Les usagers doivent être considérées comme des parties prenantes de la gestion du littoral qu'ils soient simples citoyens, acteurs socio-économiques ou représentant d'associations. Toutefois, pour que la contribution du grand public en matière de gestion constitue une plus-value à l'intérêt général, il faut encore sensibiliser sur les fonctionnements et la gestion. Encore aujourd'hui, trop d'idées reçues circulent sur le fonctionnement morpho-sédimentaire du littoral mais également sur les marges de manœuvre possibles quant à sa gestion (contraintes foncières, techniques, réglementaires, financières). Les réseaux sociaux exacerbent les contre-sens, les méconnaissances et les positions les plus extrêmes dénuées de fondements scientifiques, mettant parfois en cause l'objectivité des expertises produites. Cette mise en cause est régulièrement le fait d'associations de riverains portant des intérêts privés directs sur le littoral.

Dans ce contexte, l'ObsCat offre toutes les garanties pour assurer une expertise au service de l'intérêt général. Il n'a pas de personnalité juridique propre, c'est un partenariat pluriel, il n'est pas représenté par un « Président » mais par un élu référent fédérateur.

Il réunit :

- des scientifiques en morpho-dynamique côtière, ces établissements publics que sont l'EID-Med, l'UPVD et le BRGM produisent de la donnée scientifique. Ces experts s'expriment de façons libre et indépendante sur les réalités qu'ils connaissent.
- des collectivités locales : Leucate, PMM, CCSR et CCACVI, qui impulsent la volonté de travailler en commun.
- La Région Occitanie qui accompagnement financièrement sur ses fonds propres mais également grâce aux Fonds Européens.
- L'Etat, par le biais de ces services déconcentrés en Région (SGAR, DREAL) ou dans les départements (DDTM 11 et 66) mais également par le biais de l'OFB (Parc naturel marin du golfe du Lion).
- L'Agence d'urbanisme catalane, elle-même association de collectivités et d'établissements publics, spécialisée dans l'ingénierie mutualisée au service des territoires.

D'autres organismes comme le Département des Pyrénées-Orientales ou le Conservatoire du Littoral collaborent avec l'ObsCat car ils l'identifient comme un groupement de partenaires fédérés autour d'une gestion plus durable du littoral.

Rappeler ces bases de fonctionnement partenarial semble utile dans un contexte pré-électoral au moment où ce rapport est rédigé, au premier semestre 2025. Les oppositions politiques sont, en toute logique, exacerbées mais la remise en cause du travail scientifique et technique (depuis 2006 à PMM par exemple et réalisé dans un souci d'amélioration continue) ralentit l'action publique à long terme sur ces territoires littoraux sensibles.